

Bibliothèque et Archives Canada

2004-2005

Rapport sur le rendement

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Message de la Ministre	3
Message du Bibliothécaire et Archiviste du Canada	5
Déclaration de la direction	8
Mandat de Bibliothèque et Archives Canada	9
Contexte du rendement	10
Résumé du rendement de Bibliothèque et Archives Canada	16
Renseignements détaillés sur le rendement	24
Autres sujets d'intérêt	54
La gestion intégrée de Bibliothèque et Archives Canada.....	54
La collection du patrimoine documentaire de Bibliothèque et Archives Canada.....	57
Structure de l'organisme.....	59
Renseignements financiers	60
Lois appliquées par le Bibliothécaire et Archiviste du Canada	74
Renseignements supplémentaires	74



Ottawa, Canada K1A 0M5

À titre de ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, je suis fière de présenter au Parlement et à la population canadienne le Rapport ministériel sur le rendement (2004-2005) de Bibliothèque et Archives Canada. Ce rapport explique en détail de quelle façon Bibliothèque et Archives Canada a atteint ses buts et ses objectifs au cours de la dernière année et souligne sa participation à l'édification d'un Canada plus cohésif et créatif.



Élément essentiel du portefeuille du Patrimoine canadien, Bibliothèque et Archives Canada est une institution de savoir novatrice qui regroupe les collections, les services et le savoir-faire du personnel de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada. L'objectif de cette nouvelle institution est de fournir aux Canadiens et Canadiennes un point d'accès unique et facile aux textes, aux photographies et autres documents qui reflètent le développement culturel, social et politique du pays.

Je suis heureuse de pouvoir compter sur l'appui et l'engagement de sociétés d'État et d'organismes ministériels, comme Bibliothèque et Archives Canada, pour assumer les responsabilités de ce portefeuille. Ces organismes contribuent à favoriser la vitalité culturelle de nos communautés, à préserver notre patrimoine multiculturel, à mettre en valeur nos langues officielles, à assurer l'égalité des chances pour tous les Canadiens et Canadiennes, ainsi qu'à renforcer la souveraineté culturelle du Canada.

Ensemble, nous faisons en sorte que les citoyens et citoyennes de tous âges puissent mettre à profit leur génie créateur, leur talent et leurs compétences au bénéfice de la société tout entière. Ensemble, nous travaillons à faire du Canada un pays prospère, qui se démarque par sa diversité, son dynamisme culturel et son esprit d'innovation.

Liza Frulla

Message du Bibliothécaire et Archiviste du Canada

Du 1^{er} avril au 20 mai 2004, c'est à titre d'Archiviste national que j'ai travaillé en étroite collaboration avec M. Roch Carrier, alors Administrateur général de la Bibliothèque nationale. Le 21 mai 2004, date de l'adoption de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, j'ai été nommé Bibliothécaire et Archiviste du Canada par intérim et, le 21 septembre 2004, ma nomination à ce poste était confirmée. Compte tenu de notre ferme engagement à coopérer comme nous le faisons depuis le discours du Trône de 2002 et en prévision de l'adoption de la nouvelle loi qui allait créer officiellement Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales avaient présenté un *Rapport sur les plans et les priorités* commun pour 2004-2005. Cependant, nous savions que les plans et les priorités énoncés évolueraient, parce que l'exercice 2004-2005 serait une année de transition cruciale.

Effectivement, au cours de l'exercice 2004-2005, après la création officielle de Bibliothèque et Archives Canada, nous avons modifié nos plans en fonction de nos *Nouvelles orientations* pour façonner notre nouvelle institution (<http://www.collectionscanada.ca/consultation/012012-200-f.html>). Nous nous sommes appliqués à réaliser notre programme de transformation : en mettant la Loi en application, en intégrant nos fonds multimédias, nos services, nos systèmes et nos installations, en harmonisant nos pratiques de travail, en donnant suite aux recommandations formulées dans le rapport de la vérificatrice générale de 2003, en entretenant des rapports avec les diverses collectivités du Canada et en respectant les engagements fédéraux en matière de saine gestion financière et de reddition de comptes.

Bien que le processus de transformation doive se poursuivre pendant encore plusieurs années pour que celle-ci soit complète, j'ai le plaisir de signaler que nous avons fait des progrès importants pour ce qui est d'établir la structure de régie et d'intégration de la nouvelle institution. Nous avons défini notre approche et nos stratégies opérationnelles, et nous sommes organisés pour appliquer nos grands principes de changement. Nous avons créé un nouveau conseil de direction, intégré le niveau supérieur de notre site Web, combiné les services de prêt entre bibliothèques et institutions, commencé à repenser notre rôle national à titre de principale institution du savoir du Canada, cherché à former des partenariats avec des collectivités, et établi les Initiatives liées au patrimoine autochtone et les Initiatives multiculturelles. Afin d'investir dans notre programme d'innovation, nous avons déterminé l'étendue de quatre initiatives de première importance pour la nouvelle institution. Celles-ci consistent à concevoir le système de la prochaine génération, AMICAN, pour présenter les fonds de Bibliothèque et Archives Canada dans une seule base de données, à relever les défis posés par les collections numérisées, à élaborer un cadre d'utilisation des métadonnées et à modifier notre conception du service à la clientèle.

Nous avons continué d'étoffer la collection de publications et d'archives du patrimoine documentaire du Canada par des acquisitions remarquables telles que des dessins de l'artiste canadien et membre du Groupe des sept Alexander Young Jackson, les dessins de la Première Guerre mondiale et de l'après-guerre exécutés par William Redvers Stark, et environ 400 000 photographies du fonds du très honorable Jean Chrétien. Au cours des quatre prochaines années, nous acquerrons graduellement tout le fonds Jean Chrétien, qui nous fournira une riche source de renseignements fort intéressants sur les 40 ans de vie politique de cette personnalité et sur l'évolution de notre pays. Nous avons enrichi notre collection Lowy d'Hebraica et de Judaica

avec une seconde série complète de volumes du Talmud de Montréal imprimé en 1919, année où le Talmud a été imprimé pour la première fois en Amérique du Nord et moment marquant dans l'histoire culturelle de la communauté juive du Canada. Ces documents et beaucoup d'autres ont accru la valeur unique de la collection du patrimoine documentaire du Canada, qui est une source inégalée d'information sur l'évolution et les réalisations de la société canadienne, et l'expression de la grande productivité et de la créativité du peuple canadien.

Nous avons formulé un idéal et une stratégie pour répondre à nos besoins de logement à long terme. En collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, nous avons déménagé un grand nombre d'employés à Place de la Cité, à Gatineau (Québec), et planifié le transfert de quelques-unes de nos collections en péril dans une installation d'entreposage provisoire également à Gatineau. Nous avons aussi fait avancer le projet d'aménagement du Musée du portrait du Canada, le Conseil du Trésor nous ayant donné son approbation définitive pour ce projet.

Dans un premier temps, afin de donner suite aux recommandations du chapitre 6 du rapport de novembre 2003 de la vérificatrice générale concernant la *Protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral*, nous avons ébauché un cadre pour améliorer la manière dont nous gérons notre collection et en prenons soin. En outre, parce que la vérificatrice générale nous avait demandé d'améliorer nos méthodes d'acquisition des documents produits par les institutions fédérales et les bureaux des ministres fédéraux, nous avons remanié le Programme d'évaluation et de disposition des documents gouvernementaux.

Dans l'exercice de nos fonctions prescrites par la Loi qui consistent à faciliter la gestion de l'information au sein des institutions fédérales, nous avons continué à travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à un programme de gestion de l'information (GI) pour le gouvernement du Canada et à élaborer des instruments de gestion des documents et des renseignements fédéraux.

Au cours des cinq dernières années, avec l'aide du Programme de la culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien et d'autres partenaires, nous avons investi dans l'élaboration de ressources et d'outils Web qui ont entraîné une croissance sans précédent de la demande d'accès au contenu de notre collection. Bien que nous nous réjouissons de cette visibilité accrue, elle impose un énorme fardeau au personnel chargé de répondre aux demandes des utilisateurs.

Notre collection du patrimoine documentaire est l'ensemble le plus vaste et le plus complexe de documents visés par la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Par comparaison avec d'autres institutions fédérales, nous traitons un volume très élevé de demandes présentées en vertu de ces lois. En 2005, Année de l'ancien combattant, le nombre de demandes de consultation de nos dossiers du personnel de la Deuxième Guerre mondiale a plus que doublé. Compte tenu également des grandes questions juridiques du jour, telles que celles liées aux revendications territoriales des Premières nations et aux pensionnats autochtones, notre Division de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels est inondée de demandes. Bien que nous ayons fait des investissements considérables en matière de technologie et de formation afin de répondre plus

rapidement aux demandes d'information des Canadiens, nous sommes encore aux prises avec un arriéré de travail considérable.

Notre institution adhère à cette valeur canadienne qu'est la diversité, ainsi qu'en témoignent notre site Web et nos programmes d'approche de divers groupes communautaires, partenaires et intéressés. En numérisant plus de 1 000 cartes de réserves et d'établissements d'un bout à l'autre du Canada, et en travaillant au projet *Un visage, un nom* avec le gouvernement, les jeunes et les aînés du Nunavut, nous avons incité les collectivités autochtones à explorer leur passé et leur riche patrimoine documentaire. Grâce à notre partenariat avec le TD Club de lecture d'été, nous avons encouragé la jeunesse canadienne à acquérir un goût pour la lecture. Nous avons accueilli de nombreuses délégations étrangères intéressées par la préservation des documents et avons eu le grand honneur de recevoir la visite du président Bush, de madame Bush et de leur suite à notre Centre de préservation de Gatineau (Québec), le 30 novembre 2004.

Bibliothèque et Archives Canada est une institution encore en devenir. Néanmoins, l'an dernier, avec l'aide d'employés, de gestionnaires et de partenaires tels que le ministère du Patrimoine canadien, le Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, nous avons veillé à ce que les fondements prescrits par notre loi soient mis en place et avons procédé de manière stratégique et cohérente pour bâtir une institution du savoir pour tous les Canadiens. Nous avons adapté nos ressources aux résultats stratégiques visés et géré sainement nos ressources financières et non financières pour terminer un autre exercice sans déficit ni fonds inutilisés. Bien qu'il reste encore beaucoup à accomplir, nous réussissons à faire de la nouvelle institution une réalité.

Ian E. Wilson

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur le rendement* (RMR) de 2004-2005 de

Bibliothèque et Archives Canada

Le présent document a été préparé en fonction des principes de rapport énoncés dans le *Guide de préparation – Rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor.

- Il est conforme aux exigences particulières indiquées.
- Il est fondé sur une Architecture d'activités de programmes approuvée.
- Il renferme des renseignements uniformes, complets, équilibrés et exacts.
- Il fournit une base de reddition de comptes quant aux résultats recherchés ou obtenus avec les ressources et les autorisations accordées.
- Il fait état de la situation financière d'après les chiffres approuvés figurant dans le Budget des dépenses et les Comptes publics.

Ian E. Wilson
Bibliothécaire et Archiviste du Canada

Renseignements sommaires

Mandat de Bibliothèque et Archives Canada

La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* a été adoptée par le Parlement le 21 mai 2004. Le mandat de Bibliothèque et Archives Canada, qui est énoncé dans notre loi habilitante, consiste à :

- ❑ préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
- ❑ être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- ❑ faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- ❑ servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* a introduit le nouveau concept de « patrimoine documentaire », qui englobe toutes les formes de publications et de documents ayant un rapport avec le Canada. La Loi renforce le mandat de la nouvelle institution concernant la préservation de ce patrimoine documentaire en prévoyant l'extension des dispositions sur le dépôt légal aux publications en ligne et aux futurs nouveaux médias, l'archivage de sites Web présentant un intérêt pour le Canada et le transfert de tout document gouvernemental jugé en péril. De plus, la Loi nous confie expressément le mandat de faire connaître et comprendre le patrimoine documentaire de notre pays aux Canadiens et à quiconque s'intéresse au Canada, ainsi que de faciliter la gestion de l'information dans les institutions gouvernementales.

Résultats stratégiques de Bibliothèque et Archives Canada, inspirés de notre mandat :

1. le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé;
2. le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures;
3. l'information et le savoir sont efficacement gérés par les institutions fédérales.

Ressources financières totales :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
143 472 000 \$	114 569 400 \$	113 201 100 \$

Nota : Le total des dépenses prévues inclut un montant de 47 011 000 \$ reporté aux années subséquentes.

Ressources humaines totales : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
1 168 ETP	1 147 ETP	(21) ETP

Contexte du rendement

Cette section-ci fournit un aperçu du cadre de fonctionnement et du contexte stratégique de Bibliothèque et Archives Canada pour la période visée par le présent rapport. Notre institution œuvre dans le contexte de planification globale du gouvernement du Canada; elle est financée essentiellement par un budget de fonctionnement et est dotée du pouvoir de dépenser les ressources issues de ses services de reproduction.

Au cours de l'an dernier, nous avons fait visiblement de grands progrès dans l'exécution de notre nouveau mandat. Par ailleurs, nous avons affronté de nombreux défis afin de mieux servir les Canadiens au XXI^e siècle — défis qui consistent à terminer notre transformation, à devenir une institution réellement nationale et une destination d'apprentissage, à faciliter la gestion de l'information dans les institutions gouvernementales et à faire avancer notre stratégie d'infrastructure à long terme.

Nous nous sommes appliqués à être utiles aux Canadiens et à leur fournir le type de service qu'ils désirent et méritent en faisant le meilleur usage possible de nos ressources et en améliorant nos méthodes de gestion. Cependant, il faudra trouver de nouvelles sources de financement pour les grands projets d'hébergement, les investissements technologiques, la conservation et la numérisation des collections, éléments indispensables à l'amélioration de nos services aux Canadiens.

Notre défi : pourvoir la transformation en Bibliothèque et Archives Canada

La toute nouvelle institution du savoir du Canada a été créée lors de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le 21 mai 2004. Notre nouvelle loi insiste plus que l'ancienne sur l'importance de faire connaître le patrimoine documentaire du Canada aux Canadiens et à quiconque s'intéresse au Canada au moyen de programmes d'interprétation, d'expositions et de publications. Ses dispositions modernisées permettent l'extension du dépôt légal aux publications en ligne et l'archivage périodique de sites Web présentant un intérêt pour le Canada. Elle renforce notre rôle de direction en matière de gestion de l'information et de préservation des documents gouvernementaux, et nous dote du nouveau pouvoir de demander à

d'autres organismes et ministères fédéraux de nous transférer les documents d'importance historique ou archivistique qui risquent d'être détruits ou gravement endommagés.

L'an dernier, nous avons commencé à réaliser notre programme de transformation en fonction des orientations suivantes : l'accès comme principal élément moteur, la prise en compte du client, une gestion efficace de la collection grâce à la gestion des risques, de nouvelles méthodes de description du patrimoine documentaire du Canada, la compréhension de l'importance du numérique, un leadership renforcé et une concentration stratégique, et des démarches intégrées et holistiques.

Nous avons commencé à repenser notre façon de travailler, établi une nouvelle structure et élaboré des stratégies afin de disposer du personnel, des instruments, de l'information et des ressources nécessaires pour suivre nos nouvelles orientations. Chose tout aussi importante, nous avons déterminé l'envergure d'importantes initiatives pour les collections numérisées, une stratégie de métadonnées, la transformation de la prestation des services et l'amélioration de l'architecture de la technologie de l'information, afin de faire avancer notre institution. Les défis à relever demeurent importants. Nous savons qu'il nous faudra encore plusieurs années pour atteindre complètement nos objectifs et stabiliser notre organisation.

Notre défi : avoir une envergure vraiment nationale

Les Canadiens de tous les milieux culturels et de toutes les régions du pays s'attendent à ce que Bibliothèque et Archives Canada soit une institution nationale adaptée à leurs besoins et capable d'améliorer leur qualité de vie. Dans le cadre d'une consultation menée à l'échelle nationale (auprès de plus de 6 400 bibliothèques et 800 dépôts d'archives) en 2004-2005, des intéressés nous ont confirmé qu'ils comptent sur Bibliothèque et Archives Canada pour leur fournir un appui et un leadership national dans le secteur de l'information au Canada. Leurs observations nous ont aidés à façonner notre rôle national.

Le défi à relever consiste à passer de la consultation à un dialogue national centré sur ce qu'il faut accomplir et les moyens à prendre pour y parvenir. Nous devons faire un effort délibéré pour avoir une présence pan-nationale — tant en collaborant avec des partenaires qu'en faisant appel aux innovations les plus récentes en matière de technologie de l'information. Ainsi, le concept de collection documentaire nationale sortira du cadre de Bibliothèque et Archives Canada et s'étendra aux bibliothèques, aux dépôts d'archives, à tous les types de centres culturels, à d'autres institutions vouées au patrimoine et même aux créateurs de ressources culturelles et documentaires. Nous avons commencé à établir des partenariats devant permettre à tous les Canadiens de trouver dans notre collection des éléments du patrimoine et de la culture de leurs propres collectivités. Nos nouvelles initiatives en matière de ressources et de services autochtones et multiculturels témoignent de notre détermination à veiller à ce que le patrimoine documentaire de ces groupes soit représenté dans notre collection et de notre volonté de fournir à ceux-ci des services adéquats qui les aident à repérer et à utiliser les ressources documentaires patrimoniales voulues à un moment, en un lieu et sous une forme qui leur conviennent.

Notre défi : faire connaître le patrimoine documentaire du Canada

Un nouveau concept, celui de patrimoine documentaire du Canada, a été introduit dans notre loi. Ce terme s'applique à tous les éléments de l'extraordinaire documentation que 184 ans d'activités

d'acquisition ont permis de rassembler. Celle-ci va des incunables (premiers livres imprimés datant de l'époque de l'invention de l'imprimerie au XV^e siècle) et des premiers récits imprimés de voyages d'exploration et de découverte aux documents gouvernementaux officiels sous forme électronique. Elle comprend les papiers de nos écrivains, de nos poètes et de nos musiciens, les archives de politiciens et de chefs d'entreprises, des journaux canadiens, des ouvrages d'histoire locale, des enregistrements sonores, des longs métrages, des cartes, des photographies, des enregistrements d'émissions, des oeuvres d'art documentaire et des portraits de Canadiennes et de Canadiens. Elle comprend également des documents constitutionnels qui attestent la souveraineté du Canada sur son territoire et fournissent les éléments de preuve essentiels au règlement d'une foule de questions juridiques persistantes, des archives de guerre complètes, des renseignements détaillés sur l'évolution sociale, culturelle et économique de notre pays, et de l'information sur la vie quotidienne au Canada. Cette collection constitue un trésor et sans doute le bien le plus précieux, certainement l'un des plus fragiles, du peuple canadien.

La technologie est indispensable à la réalisation de notre idéal. Son utilisation efficace nous permettra d'acquérir, de gérer, de conserver et de rendre accessible du contenu numérisé ou non. Afin d'être plus en mesure de faire connaître notre collection aux Canadiens et de la leur rendre accessible, nous avons commencé à utiliser une nouvelle technologie et une architecture de système améliorée pour mettre au point le système AMICAN, et nous découvrons de nouveaux moyens de rendre beaucoup d'autres collections et ressources numérisées accessibles au public. Bien que la technologie de l'information nous dote de nouveaux moyens importants pour donner accès à des collections fragiles, elle s'accompagne d'un défi gigantesque.

L'environnement électronique est instable et, bien que de premier ordre pour la communication, il n'offre pas encore de moyen sûr de conserver l'information. Nous suivons de près les progrès réalisés à l'échelle internationale en la matière et avons mis en œuvre des solutions pour les publications électroniques, les thèses de diplômés et certains systèmes de courrier électronique. Au cours des trois prochaines années, nous proposerons des solutions pour d'autres documents électroniques, y compris les sites Web et les systèmes de tenue des documents électroniques.

La diffusion des collections numérisées s'accompagne d'un second défi, qui consiste à suivre le rythme de l'augmentation exponentielle des besoins en connexion Internet rapide et en stockage en ligne. Bien que le coût par unité de réseau et de capacité de stockage ne cesse de diminuer, cette baisse n'est pas aussi rapide que la croissance des collections numérisées et de la demande d'accès à ces collections.

La nouvelle institution a aussi amorcé son existence avec un nouveau mandat législatif selon lequel elle doit prendre des mesures proactives pour faire connaître et rendre accessibles à tous les Canadiens ces ressources uniques. Les nouvelles technologies, les immeubles modernes à ambiance contrôlée et les procédés techniques de pointe associés aux possibilités d'accès offertes par Internet nous permettent d'une part de préserver soigneusement notre collection, et d'autre part, de la rendre raisonnablement accessible aux générations présentes et futures. Cependant, il reste beaucoup à faire pour parvenir à un équilibre entre ces deux obligations.

La mission et les pouvoirs associés à notre loi favorisent l'établissement de programmes et d'activités, notamment des expositions, des séances de lecture, des spectacles et d'autres genres de manifestations, afin de faire connaître et d'interpréter le patrimoine documentaire du Canada. Lorsque nous en saurons plus long sur nos clients, nous concevrons et mettrons en œuvre une stratégie de programmes publics adaptés aux besoins divers culturels et d'information des Canadiens.

Notre défi : devenir une destination d'apprentissage de premier plan

Le savoir et l'apprentissage sont essentiels à la cohésion sociale du Canada — à l'évolution des Canadiens et au maintien des liens qui en font un peuple. Ce sont aussi des éléments indispensables à la réussite économique du Canada et à la prospérité de son peuple. Le reconnaissant, Bibliothèque et Archives Canada lançait en mai 2004, avec l'aide du Programme de la culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien, le Centre d'apprentissage, portail éducatif bilingue pour élèves et enseignants. En 2004-2005, après avoir examiné notre approche à l'égard du Centre d'apprentissage, nous avons élaboré un plan triennal pour élargir notre rôle en tant que centre de ressources d'apprentissage. Les constatations faites ont appuyé les discussions éclairées que nous avons eues avec des éducateurs et d'autres spécialistes afin de promouvoir l'utilisation des ressources de Bibliothèque et Archives Canada comme outils autorisés d'apprentissage scolaire accessibles par Internet aux enseignants des niveaux intermédiaire et secondaire.

La cérémonie de remise des prix du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne s'est déroulée au Centre de préservation de Bibliothèque et Archives Canada à Gatineau, le 15 octobre 2004. Le thème choisi, « Il y a beaucoup à apprendre des documents historiques », portait sur l'utilisation des documents primaires dans les salles de classe pour motiver et inciter les élèves à explorer le passé du Canada. Les enseignants salués par la Gouverneure générale pour avoir suscité l'intérêt de leurs élèves à l'égard du passé de notre pays ont retiré de cette expérience une meilleure compréhension du rôle de Bibliothèque et Archives Canada comme destination d'apprentissage, de la richesse de notre collection du patrimoine documentaire, et de la manière d'accéder aux documents primaires de cette collection et de les utiliser pour mettre les élèves directement en contact avec l'histoire et la culture du Canada et leur permettre d'enrichir leurs travaux à l'aide d'éléments tirés de sources anciennes.

Nous avons continué à mieux faire connaître notre collection du patrimoine documentaire grâce à la participation de notre personnel à des conférences éducatives, à des ateliers et à des foires d'histoire tels que ceux parrainés, entre autres organisations, par l'Ottawa-Carleton Elementary Teachers' Federation, l'Association canadienne d'éducation en langue française à Laval (Québec), l'Alberta Teachers' Association Social Studies Council et l'Association des bibliothèques de l'Ontario, qui a organisé la Super conférence 2005 à Toronto. Notre présence à de telles manifestations nous permet d'établir des contacts avec des enseignants, des éducateurs et des instituteurs-bibliothécaires de toutes les régions du pays. Bibliothèque et Archives Canada a aussi continué à prendre de l'ampleur en tant que destination d'apprentissage grâce à l'utilisation que les professeurs d'histoire ont faite de notre site Web *Nous nous souviendrons d'eux* pour aider leurs élèves à prendre conscience et à se souvenir des contributions de ceux qui ont perdu la vie lors de la Première Guerre mondiale. Depuis ses débuts en 2001, le projet *Nous nous souviendrons d'eux* a pris de l'expansion et fait maintenant l'objet d'un partenariat avec la Légion royale canadienne, le ministère des Anciens Combattants, l'Upper Canada District School Board et le Renfrew County District School Board.

Des Canadiens de tous âges désireux d'acquérir continuellement du savoir ont manifesté un grand intérêt pour le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* accessible dans notre site Web (<http://www.biographi.ca/FR/index.html>) et issu d'une collaboration entre l'Université de Toronto, l'université Laval, le ministère du Patrimoine canadien et Bibliothèque et Archives Canada. Depuis son lancement en octobre 2003, ce site a été visité plus de 23 000 fois, soit une

moyenne quotidienne de 756 demandes d'accès de gens intéressés par l'histoire de personnes fascinantes qui ont contribué au développement de notre pays.

Ces exemples ne montrent que quelques-unes des manières dont nous utilisons Internet pour franchir des limites territoriales établies sur des dizaines d'années, lorsque notre passé a été morcelé et qu'une part de ses éléments a été dispersée entre des musées, des dépôts d'archives, des bibliothèques et des sites historiques. Sur Internet, nous pouvons réunir ces parties et les présenter interconnectées pour faciliter l'apprentissage et la découverte de connaissances.

Notre défi : faciliter la gestion de l'information dans les institutions gouvernementales

La vérificatrice générale et le commissaire à l'information ont signalé tous les deux les grands défis que le gouvernement doit relever pour gérer l'information et assurer l'entretien de ses systèmes de tenue de dossiers. De concert avec les organismes centraux et les milieux de la gestion de l'information, notre institution est chargée de jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration de processus, de normes, d'outils de formation et d'instruments pratiques pour faire face aux défis posés par les documents électroniques et de papier, fournir des descriptions autorisées des publications de ministères et d'organismes fédéraux, et travailler avec les bibliothèques du gouvernement fédéral afin de fournir les renseignements voulus aux usagers du gouvernement par des moyens traditionnels ou électroniques.

Entre autres défis à relever, Bibliothèque et Archives Canada et les ministères fédéraux devront faire voir et accepter l'information comme un bien essentiel qui permet la conduite des affaires gouvernementales et la prestation de services aux Canadiens. Nous devons élaborer des systèmes à l'échelle fédérale pour faciliter la gestion des renseignements, afin que ceux-ci soient accessibles, utiles, fiables, compatibles et recyclables au besoin, et qu'ils favorisent la formulation de politiques et de décisions éclairées, ainsi que la transparence et la reddition de comptes au sein du gouvernement. Il sera particulièrement important de mettre en œuvre des systèmes qui permettront de faire face à la croissance fulgurante des ressources d'information électroniques, notamment les courriels, les données, les documents et les publications. L'information gérée efficacement permet d'avoir un gouvernement axé sur la clientèle, de transformer la prestation des services et de réduire les coûts et les risques encourus par l'administration fédérale.

Nous continuerons de favoriser la gestion de l'information au gouvernement fédéral et de promouvoir une culture de la gestion de l'information où tous les intervenants sont conscients de la valeur de renseignements bien gérés et de leur rôle d'appui au gouvernement. Nous continuerons également d'appuyer le rôle joué par les bibliothèques des ministères fédéraux dans l'amélioration de la gestion de l'information et du savoir au sein de l'administration fédérale.

Notre défi : consolider l'infrastructure

La capacité insuffisante de notre infrastructure de logement actuelle pose un grand défi à Bibliothèque et Archives Canada. La teneur du chapitre sur *La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral* (<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20031106cf.html>) du rapport de la vérificatrice générale de novembre 2003 nous a contraints à montrer que nous avons fait les meilleurs choix possibles en ce qui concerne nos installations de

conservation et la protection de notre collection. Dans ce rapport, la vérificatrice générale signale que le patrimoine canadien de l'édition est en péril, parce que notre collection en constante expansion est dispersée entre plusieurs immeubles dont pratiquement aucun (sauf le Centre de préservation de Gatineau (Québec)) ne répond aux normes de température, d'humidité et d'espace établies pour la préservation de nos documents. Elle insiste aussi sur le fait que les pratiques de gestion ne peuvent à elles seules compenser pleinement les lacunes de l'infrastructure matérielle. Une infrastructure adéquate est essentielle à la préservation du patrimoine documentaire du Canada. Le gouvernement fédéral devra faire des investissements importants pour garantir la protection d'un des biens les plus précieux du peuple canadien et assurer l'accessibilité de ce patrimoine aux générations futures.

Résumé du rendement de Bibliothèque et Archives Canada

En prévision de l'adoption de la loi pour la création de Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada ont présenté un *Rapport sur les plans et les priorités* commun pour 2004-2005, afin que leurs objectifs cadrent autant que possible avec ceux de la nouvelle institution qu'elles allaient devenir. La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* (BAC) a été adoptée le 21 mai 2004.

Notre RPP de 2004-2005 était un document de planification de transition, parce que nos deux institutions (les anciennes Bibliothèque nationale et Archives nationales) étaient en train de subir un changement fondamental, que la transition et la transformation dominaient l'ordre du jour, et que nos projets allaient évoluer, ce qui s'est effectivement produit durant l'exercice. Nous avons modifié nos plans et nos priorités pour garder dans la bonne voie notre mission pluriannuelle de transformation et atteindre les résultats prévus par le Parlement. Il est tenu compte de ces modifications dans le tableau sommaire ci-dessous. Les engagements pour 2004-2005 sont groupés par activité de programme sous chacun des résultats stratégiques.

Résultat stratégique	Activité de programme	Engagements pour 2004-2005	Résultats	Situation actuelle
Le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé.	Services	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des clients dans le but de mieux comprendre les besoins des utilisateurs actuels et potentiels. 	Nous avons consulté les intéressés sur nos <i>Nouvelles orientations</i> et planifié un sondage auprès des utilisateurs. Nous avons établi les Initiatives liées au patrimoine autochtone et les Initiatives multiculturelles.	Non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Commencer à mettre en oeuvre les principaux éléments du projet de Bibliothèque et Archives Canada visant à transformer son mode de prestation des services. 	Nous avons déterminé l'envergure et l'approche de cette initiative biennale de transformation de la prestation des services.	Engagement de deux ans non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Tester l'efficacité de nos services publics en fonction d'un nouveau cadre d'évaluation. 	Nous avons associé cet engagement à notre initiative biennale de transformation de la prestation des services.	Voir ci-dessus
		<ul style="list-style-type: none"> Lancer un projet de trois ans pour élaborer AMICAN, système commun pour BAC. 	Nous avons déterminé l'envergure de cette initiative triennale visant à permettre un accès intégré à la collection de BAC au moyen d'un nouveau système appelé AMICAN.	Engagement de trois ans non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Élargir la portée du Centre canadien de généalogie et de Référence virtuelle Canada. 	Nous avons ajouté du contenu dans le site Web du Centre canadien de généalogie. Référence virtuelle Canada a terminé sa seconde année d'activité.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les services d'accès nationaux pour les clients incapables de lire les imprimés ou qui ont un handicap sensoriel ou autre; faciliter leur accès aux ressources de Bibliothèque et Archives Canada. 	Nous avons été les instigateurs d'une étude sur l'accès aux documents d'apprentissage par les étudiants de niveau postsecondaire incapables de lire les imprimés. Nous avons commencé à nous préparer à la mise en place d'un réseau national pour la prestation de services de bibliothèque publique équitables aux Canadiens incapables de lire les imprimés.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Cataloguer les copies maîtresses du programme Audiobook de la Colombie-Britannique. 	Nous avons décidé que cela n'était pas une priorité, puisque ces documents ne nous avaient pas été transférés.	Annulé

Résultat stratégique	Activité de programme	Engagements pour 2004-2005	Résultats	Situation actuelle
Le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé. (suite)	Services (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Renouveler le pouvoir de Bibliothèque et Archives Canada en matière de subventions et de contributions. 	Nous avons consulté les établissements d'archives provinciaux et territoriaux en vue du renouvellement de notre programme de subventions et de contributions pour les milieux des archives. L'autorisation pour ce programme a été prolongée jusqu'en mars 2006.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Continuer à entretenir des relations mutuellement fructueuses avec les secteurs de l'édition de livres et de l'enregistrement sonore. 	Nous avons décidé que cet engagement faisait partie de l'activité de transformation visant à intégrer les collections spéciales et multimédias (musique et arts littéraires) et à harmoniser les stratégies et les politiques d'acquisition.	Fusionné avec un autre engagement
	Programmes	<ul style="list-style-type: none"> Créer un Centre d'apprentissage virtuel. 	Nous avons ajouté du contenu au site Web existant. En 2005-2006, nous poursuivrons l'examen de la portée du Centre d'apprentissage.	Non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès au contenu numérisé, aux sources d'information et aux services électroniques. 	Avec l'appui du Programme de la culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien, nous avons ajouté du contenu canadien numérisé et des ressources à notre site Web.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques, collaborer avec divers organismes dans le but d'élaborer une stratégie culturelle numérique. 	Cet engagement a été reporté à 2005-2006.	Non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre les stratégies élaborées par le Centre de journaux et de nouvelles au Canada pour faciliter l'accès à un large éventail de documents d'information dans la collection. 	Nous avons associé cet engagement à notre initiative biennale de transformation de la prestation des services.	Fusionné avec un autre engagement
		<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la tournée nationale annuelle de l'exposition <i>Que sont les enfants devenus?</i> 	Cette exposition a été présentée à Edmonton (Alberta), à St. John (Nouveau-Brunswick) et à Winnipeg (Manitoba).	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la tournée internationale de l'exposition <i>Oscar Peterson</i>. 	Cette exposition a été présentée en Australie et au Japon.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Gérer le TD Club de lecture d'été. 	Nous avons géré avec succès ce programme de lecture d'été.	Mené à bien
		Musée du portrait du Canada	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la population aux collections de portraits. 	Le programme du Musée du portrait est mieux connu du public grâce à l'intérêt manifesté par les médias et à notre participation à des manifestations nationales et internationales.
	<ul style="list-style-type: none"> Consolider les collections de portraits et mettre la dernière main aux politiques du Musée du portrait du Canada en matière d'acquisitions et de commandes. 		Le travail de rédaction de ces deux politiques est en cours. De nouveaux portraits ont été ajoutés à la collection.	Mené à bien

Résultat stratégique	Activité de programme	Engagements pour 2004-2005	Résultats	Situation actuelle
Le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures.	Développement de la collection	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une collection de publications canadiennes. 	Nous avons dépassé l'objectif fixé pour l'acquisition de diverses catégories de documents publiés.	Engagement permanent mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Recueillir et conserver d'importants documents créés par le secteur privé et par le gouvernement, quel que soit le support employé. 	Nous avons continué d'acquérir des documents fédéraux d'importance historique, ainsi que des documents créés par des particuliers et des organismes privés.	Engagement permanent mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'examen des autorisations de disposer de documents. 	Nous avons examiné le Programme de disposition des documents et mis en œuvre de nouveaux mécanismes pour le moderniser et accélérer les processus.	Non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Organiser des consultations concernant les nouvelles dispositions en matière de dépôt légal et évaluer les répercussions des nouvelles orientations pour le dépôt légal de documents électroniques. 	Nous avons consulté un échantillon représentatif d'éditeurs avant de terminer la rédaction du <i>Règlement sur le dépôt légal des publications</i> .	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser les stratégies et les politiques d'acquisition. 	Nous avons ébauché un cadre de développement de la collection à la fin de mars 2005.	Non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Élargir les collections autochtones et multiculturelles et collaborer avec ces collectivités pour préserver leur patrimoine documentaire. 	Il reste du travail à faire pour renforcer notre capacité de mettre en œuvre, en collaboration avec les collectivités autochtones et multiculturelles, le cadre établi. Notre travail avec celles-ci a été abordé dans le cadre de notre engagement à tenir compte des clients, qui s'inscrit dans l'activité de programme Services.	Non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Acquérir plus de thèses canadiennes sous forme électronique. 	Un projet pilote a permis de faire un essai réussi de saisie directe de métadonnées et de thèses sous forme électronique à partir de quatre universités canadiennes.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les entretiens avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour régler la question du rattachement organisationnel du Programme des services de dépôt. 	Un comité directeur conjoint a décidé, en février 2005, que les opérations du Programme des services de dépôt ne seraient pas transférées à BAC.	Mené à bien
	Description de la collection	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des métadonnées pour améliorer l'accès aux ressources numérisées. 	Nous avons précisé l'étendue d'une initiative biennale sur les métadonnées visant à élaborer et à exécuter une stratégie pour une méthode coopérative de description qui facilitera un accès intégré à toutes les formes de ressources publiées et non publiées.	Initiative de deux ans non encore menée à bien
	Soin de la collection	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionner dans le cadre d'une culture soucieuse du risque et évaluer les risques pour les collections. 	Nous avons estimé que cet engagement était un élément de notre réponse au rapport de la vérificatrice générale du Canada.	Voir ci-dessous
		<ul style="list-style-type: none"> Fixer les orientations stratégiques qui permettront de répondre aux recommandations de la vérificatrice générale concernant la protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral. 	Nous avons créé le Comité de l'infrastructure pour le développement de la collection afin d'améliorer le régime de soin de la collection et de conserver celle-ci dans des locaux convenables. Ce travail se poursuivra jusqu'en 2005-2006.	Non encore exécuté entièrement
		<ul style="list-style-type: none"> Créer un groupe de travail chargé de trouver des solutions pour l'acquisition, la gestion et la conservation des collections numérisées. 	Nous avons précisé l'étendue d'une initiative biennale visant à résoudre les problèmes posés par l'acquisition, la gestion et la préservation des collections numérisées.	Initiative de deux ans non encore menée à bien

Résultat stratégique	Activité de programme	Engagements pour 2004-2005	Résultats	Situation actuelle
Le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures. (suite)	Soin de la collection (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Établir les orientations stratégiques en matière de conservation du patrimoine numérique du Canada et prendre des mesures préventives, le cas échéant. 	Nous avons décidé que cet engagement s'inscrivait dans le cadre de notre initiative biennale de règlement des problèmes posés par l'acquisition, la gestion et la préservation des collections numérisées.	Voir ci-dessus
		<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la Politique canadienne du long métrage, conserver les films financés par Téléfilm Canada, et acquérir, décrire, conserver, entreposer et restaurer des longs métrages. 	Nous avons acquis, décrit, conservé, entreposé et restauré des longs métrages canadiens de nombreuses catégories.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre les leçons tirées du <i>Symposium sur la préservation des documents électroniques</i>. 	Les principaux objectifs de ce symposium ont été atteints. Les délégués sont repartis avec une vue d'ensemble des grandes questions liées à la collecte et à la préservation des documents électroniques. Nous sommes en train d'appliquer quelques-unes des meilleures pratiques apprises au Symposium et d'élaborer des principes directeurs concernant la préservation des documents électroniques et des sites Web.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre le plan de remplacement d'immobilisations. 	Dans la mesure de nos moyens, nous avons acheté du nouvel équipement et remplacé de vieux dispositifs numériques et analogiques, ce qui a accru notre capacité de gérer la collection et de servir nos clients.	Mené à bien
		<ul style="list-style-type: none"> Participer au Programme de souvenirs de musique canadienne pour acquérir et conserver des enregistrements sonores. 	Nous avons continué à participer à ce programme grâce à 360 000 \$ provenant du Fonds de la musique du Canada du ministère du Patrimoine canadien. Le financement accordé a été renouvelé jusqu'en 2005-2006 dans le cadre du programme « un avenir, un art » du Ministère.	Mené à bien
L'information et le savoir sont efficacement gérés par les institutions fédérales.	Stratégies de gestion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Jouer un rôle de premier plan dans la mise en oeuvre de la Politique de gestion de l'information gouvernementale, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. 	<p>Nous avons collaboré avec la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour établir, à l'échelle de l'administration fédérale, un programme de GI fortement axé sur le client et où les rôles et les responsabilités sont clairs. Le plan d'exécution du programme de GI, qui devait être élaboré sous la direction du Secrétariat du Conseil du Trésor pour janvier 2005, devrait maintenant être prêt à l'été 2006. Conformément aux responsabilités que la Politique de gestion de l'information gouvernementale nous confère en matière d'élaboration d'outils, de normes et de directives en GI, nous avons ébauché une norme de métadonnées de gestion des documents pour l'administration fédérale et effectué des recherches sur la gestion de l'information électronique.</p> <p>Bibliothèque et Archives Canada a aussi fourni des descriptions bibliographiques pour des publications fédérales sous toutes les formes, y compris des publications Internet.</p>	Mené à bien

Résultat stratégique	Activité de programme	Engagements pour 2004-2005	Résultats	Situation actuelle
L'information et le savoir sont efficacement gérés par les institutions fédérales. (suite)	Stratégies de gestion de l'information (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Faire mieux connaître et comprendre la gestion de l'information (GI) comme discipline fondamentale. 	Nous avons appuyé le Bibliothécaire et Archiviste du Canada dans l'exercice de ses fonctions de co-champion de l'excellence en GI au gouvernement du Canada, et continué à faire partie de comités fédéraux de GI de haut niveau et à présenter des exposés aux responsables de la GI dans les ministères et les organismes fédéraux et lors de manifestations concernant la GI. Nous avons fourni un service de référence en GI à des clients dans les ministères et les organismes fédéraux, et mené une étude pour améliorer nos services aux clients et la communication avec ces derniers. Nous avons examiné l'utilisation que les ministères et les organismes ont faite de l'outil d'évaluation des capacités en matière de GI; les résultats ainsi obtenus ont servi de données stratégiques pour l'élaboration du Programme de GI et seront utiles à l'élaboration de futurs outils, normes et directives en GI.	Objectif de l'exercice atteint pour cet engagement permanent
	Solutions de gestion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Créer un système de classification fonctionnel pour les documents du gouvernement. 	Nous avons conçu deux prototypes de structures de classification pour les fonctions administratives communes que sont la gestion des biens immobiliers et la gestion du matériel. Nous avons ébauché un guide de mise en œuvre pour aider à élaborer et à personnaliser les modèles de classification fondés sur les fonctions. Nous continuerons de travailler à un système de classification fonctionnel pour les documents gouvernementaux jusqu'en 2005-2006.	Objectif de l'exercice atteint pour cet engagement permanent
		<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une méthode générale de réduction de l'arriéré des anciens documents opérationnels. 	Cet engagement a été reporté et incorporé dans notre plan de 2005-2006 pour l'élaboration d'une stratégie intégrée de prestation d'un service national d'entreposage des renseignements fédéraux au moyen des Centres fédéraux de documents; il sera rempli graduellement au cours des trois prochaines années.	Non encore exécuté entièrement
Services de gestion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Consolider les liens avec le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral pour appuyer le rôle des bibliothèques dans la gestion des ressources d'information des ministères et organismes fédéraux. 	Nous avons commencé à élargir la conception traditionnelle de la GI comme étant axée sur la gestion des documents et centrée sur les archives, afin de l'étendre aux initiatives et aux services pour les bibliothèques gouvernementales situées dans les ministères et les organismes fédéraux. Nous avons commencé à déterminer le rôle que le Secrétariat et le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral joueront au nouveau Bureau de la gestion de l'information gouvernementale de BAC et dans le plan d'action gouvernemental en GI. Le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral a assuré l'achat économique de documents et de services de bibliothèque pour les bibliothèques fédérales.	Objectif de l'exercice atteint pour cet engagement permanent	

Rendement global de Bibliothèque et Archives Canada

En 2004-2005, en prévision de l'adoption de la loi pour la création de Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada ont présenté un *Rapport sur les plans et les priorités* commun pour s'assurer que les objectifs fixés pour 2004-2005, cadrent avec les visées de la nouvelle institution qu'elles allaient devenir. Les plans ont été organisés en fonction de résultats stratégiques découlant du mandat de la nouvelle institution et sont maintenant énoncés dans l'Architecture d'activités de programmes de Bibliothèque et Archives Canada. Cependant, avant l'adoption de la Loi créant Bibliothèque et Archives Canada le 21 mai 2004, les ressources financières du *Rapport sur les plans et priorités* commun devaient être présentées par secteur d'activité pour chacune des deux institutions. Le tableau ci-après établit la concordance entre les secteurs d'activité des anciennes Archives nationales et Bibliothèque nationale et la nouvelle Architecture d'activités de programmes de Bibliothèque et Archives Canada. Les chiffres présentés ont été obtenus par un calcul proportionnel des dépenses des années précédentes.

2004-2005										
	Activité de programme 1	Activité de programme 2	Activité de programme 3	Activité de programme 4	Activité de programme 5	Activité de programme 6	Activité de programme 7	Activité de programme 8	Activité de programme 9	Total
Anciens secteurs d'activité	Développement de la collection	Description de la collection	Soin de la collection	Services	Programmes	Musée du portrait du Canada	Stratégies de gestion de l'information	Solutions en gestion de l'information	Services de gestion de l'information	
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA										
Information financière associée:	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$
Collections de Canadiana et services d'accès										
Budget principal des dépenses	6 844,3	6 616,7	2 197,8	3 259,9	-	-	37,2	52,1	-	19 008,0
Dépenses prévues	6 844,3	6 616,7	2 197,8	3 259,9	-	-	37,2	52,1	-	19 008,0
Total des autorisations	13 192,8	4 248,9	2 126,1	3 516,6	-	-	57,6	33,0	-	23 175,0
Dépenses réelles	8 373,7	5 006,8	2 149,3	3 497,6	-	-	36,5	39,5	-	19 103,4
Mise en réseau des bibliothèques										
Budget principal des dépenses	2 539,9	4 615,1	2 522,0	4 788,9	268,1	-	411,1	11,9	-	15 157,0
Dépenses prévues	2 539,9	4 615,1	2 522,0	4 788,9	268,1	-	411,1	11,9	-	15 157,0
Total des autorisations	5 788,5	4 124,9	2 779,8	5 563,6	795,4	-	580,9	11,0	-	19 644,1
Dépenses réelles	3 125,0	4 524,6	2 771,4	5 506,0	777,6	-	451,9	11,6	-	17 168,1

2004-2005										
Anciens secteurs d'activité	Activité de programme 1	Activité de programme 2	Activité de programme 3	Activité de programme 4	Activité de programme 5	Activité de programme 6	Activité de programme 7	Activité de programme 8	Activité de programme 9	Total
	Développement de la collection	Description de la collection	Soin de la collection	Services	Programmes	Musée du portrait du Canada	Stratégies de gestion de l'information	Solutions en gestion de l'information	Services de gestion de l'information	
Administration de l'organisme et des directions générales										
Budget principal des dépenses	2 499,2	1 227,3	1 238,9	587,7	96,9	0,0	121,9	248,9	438,2	6 459,0
Dépenses prévues	2 499,2	1 285,0	1 238,9	587,7	96,9	0,0	121,9	191,2	438,2	6 459,0
Total des autorisations	3 556,7	1 115,6	1 459,8	641,2	121,9	0,0	163,5	274,9	551,2	7 884,8
Dépenses réelles	3 081,7	1 173,1	1 446,1	637,2	120,0	0,0	141,7	278,3	542,7	7 420,8
ARCHIVES NATIONALES DU CANADA										
Information financière associée:	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$
Acquisition et gestion de documents d'archives										
Budget principal des dépenses	7 313,9	475,5	6 852,9	-	-	-	258,3	642,2	1 597,2	17 140,0
Dépenses prévues	8 041,9	475,5	6 852,9	-	-	-	258,3	642,2	1 597,2	17 868,0
Total des autorisations	4 345,0	1 224,7	6 560,4	-	-	-	402,3	393,6	1 642,2	14 568,2
Dépenses réelles	8 942,1	351,9	6 639,3	-	-	-	250,5	475,8	1 789,5	18 449,1
Gestion de l'information gouvernementale										
Budget principal des dépenses	3 200,0	14,0	842,0	-	-	-	452,0	1 127,0	2 804,0	8 439,0
Dépenses prévues	3 200,0	14,0	842,0	-	-	-	452,0	1 127,0	2 804,0	8 439,0
Total des autorisations	1 539,0	455,1	798,7	-	-	-	707,9	669,4	2 864,3	7 034,4
Dépenses réelles	3 910,9	10,2	809,2	-	-	-	434,7	818,7	3 132,0	9 115,7
Services, sensibilisation et appui										
Budget principal des dépenses	883,7	41,5	358,3	9 718,7	1 622,9	-	31,4	76,7	189,8	12 923,0
Dépenses prévues	883,7	41,5	358,3	9 718,7	1 622,9	-	31,4	76,7	189,8	12 923,0
Total des autorisations	647,2	126,0	376,8	10 888,0	6 488,1	-	48,5	59,0	210,6	18 844,2
Dépenses réelles	1 115,9	36,0	377,9	10 801,3	6 330,4	-	33,1	66,6	223,8	18 985,0
Services généraux										
Budget principal des dépenses	7 185,4	2 204,6	3 920,5	316,8	523,8	159,0	373,6	784,9	1 866,4	17 335,0
Dépenses prévues	8 305,4	2 706,9	22 524,5	946,8	628,8	25 003,0	443,6	947,6	2 111,4	63 618,0
Total des autorisations	8 994,2	2 765,9	4 912,4	492,4	804,1	1 654,4	468,5	987,1	2 339,7	23 418,7
Dépenses réelles	8 863,1	2 723,0	4 838,3	479,1	793,1	1 533,7	461,4	972,0	2 304,3	22 968,0

2004-2005										
	Activité de programme 1	Activité de programme 2	Activité de programme 3	Activité de programme 4	Activité de programme 5	Activité de programme 6	Activité de programme 7	Activité de programme 8	Activité de programme 9	Total
Anciens secteurs d'activité	Développement de la collection	Description de la collection	Soin de la collection	Services	Programmes	Musée du portrait du Canada	Stratégies de gestion de l'information	Solutions en gestion de l'information	Services de gestion de l'information	
TOTAL BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA										
Budget principal des dépenses	30 466,4	15 194,7	17 932,4	18 672,0	2 511,7	159,0	1 685,5	2 943,7	6 895,6	96 461,0
Dépenses prévues	32 314,4	15 754,7	36 536,4	19 302,0	2 616,7	25 003,0	1 755,5	3 048,7	7 140,6	143 472,0
Total des autorisations	38 063,4	14 061,1	19 014,0	21 101,8	8 209,5	1 654,4	2 429,2	2 428,0	7 608,0	114 569,4
Dépenses réelles	37 412,4	13 825,6	19 031,5	20 921,2	8 021,1	1 533,7	1 809,8	2 662,5	7 992,3	113 210,1

Nota :

1. Le total des dépenses prévues inclut un montant de 47 011 000 \$ reporté aux années subséquentes.
2. Le total des autorisations inclut des autorisations de dépenser obtenues subséquemment à l'approbation du Budget principal des dépenses.
3. Les coûts des Services généraux ont été répartis entre chacune des activités de programme et calculés au moyen de la formule de distribution approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
4. Le montant du Budget principal et les dépenses prévues correspondent à la somme du montant du Budget principal et des dépenses prévues de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada.

Renseignements détaillés sur le rendement

Résultat stratégique : le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé.

Ce résultat stratégique comporte trois activités de programme : les services, les programmes et le Musée du portrait du Canada.

Description de l'activité de programme—Services

Cette activité de programme contribue à la diffusion du savoir existant sur le fait canadien et le rôle du Canada sur la scène internationale, et à la création de nouvelles connaissances dans ce domaine. Les services d'information, de consultation, de gestion des droits (y compris concernant l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels, les dossiers du personnel et l'affranchissement des droits) et de prêt de Bibliothèque et Archives Canada facilitent l'accès au patrimoine documentaire du Canada. Compte tenu des besoins et des préférences des clients, ces services sont accessibles par divers moyens, c'est-à-dire sur place, par téléphone, par la poste, par courrier électronique et par Internet. Le grand public, tant à l'étranger qu'au Canada, utilise ces services à des fins de recherche et de formation; les fonctionnaires s'en servent dans l'exercice de leurs fonctions; et les autres bibliothèques et établissements d'archives y font appel pour étoffer les services qu'ils fournissent à leurs clients.

Résultats prévus—Services

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
Les clients sont satisfaits des réponses aux demandes d'information et de reproduction	Les clients ont un meilleur accès au patrimoine documentaire	Les clients utilisent le patrimoine documentaire à des fins d'enrichissement personnel, d'apprentissage permanent et pour produire des travaux importants pour le Canada
Les clients ont accès à plus de contenu et à un plus grand nombre d'outils de recherche		
Les clients ont accès à plus de renseignements sur les bibliothèques et les archives et leurs fonds documentaires	Capacité accrue des milieux des bibliothèques et des archives de dispenser des services de qualité aux clients	
Partage plus efficace des ressources entre les bibliothèques et les archives		

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
19 302 000 \$	21 101 800 \$	20 921 200 \$

Ressources humaines : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
208 ETP	219 ETP	(11) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Services

□ **Tenir compte des clients dans le but de mieux comprendre les besoins des utilisateurs actuels et potentiels.**

Notre programme de changement est axé clairement sur notre clientèle. En comprenant mieux les besoins des intéressés et des utilisateurs, ainsi que les diverses manières dont ils s’y prennent pour chercher de l’information, nous serons plus en mesure de leur fournir divers moyens d’accéder à la collection et aux services de Bibliothèque et Archives Canada. À cette fin, nous avons mené une vaste consultation auprès des parties intéressées (les milieux des bibliothèques, des archives, de la conservation et de l’édition, les gestionnaires d’information fédéraux, les milieux culturels et les sociétés d’histoire et de généalogie) sur les orientations stratégiques proposées pour notre nouvelle institution. Nous avons rédigé un document intitulé *Orientations pour Bibliothèque et Archives Canada* (<http://www.collectionscanada.ca/consultation/012012-200-f.html>) pour donner un aperçu des orientations de la nouvelle institution et poser des questions aux parties intéressées. Nous avons invité environ 150 groupes à nous faire leurs observations à ce sujet par courriel, lettre ou téléphone, ou au moyen d’un formulaire électronique. Nous avons reçu 54 réponses écrites. Il y avait d’autres questions précises sur lesquelles nous voulions consulter certains groupes. Dans ces cas-là, nous avons complété notre sondage avec des séances de consultation, des discussions en groupe ou des entrevues. Un exposé sommaire des résultats de notre consultation auprès des parties intéressées est accessible en ligne (<http://www.collectionscanada.ca/consultation/012012-300-f.html>). Les réactions ainsi obtenues sont à la fois satisfaisantes et stimulantes pour nous. Les manifestations d’appui pour Bibliothèque et Archives Canada et ses grandes orientations pour l’avenir nous ont fait plaisir, mais nous sommes également mis au défi : d’assimiler et d’analyser l’information recueillie, d’y réfléchir, de l’intérioriser et d’en tirer des enseignements, d’en tenir soigneusement compte et de déterminer comment procéder pour la mettre à profit. Nous avons posé des questions et écouté les réponses; la difficulté consiste maintenant à entendre réellement et il y a des messages importants à saisir. Bibliothèque et Archives Canada doit travailler en collaboration pour remplir son mandat et atteindre ses objectifs. Nous devons exécuter nos programmes et jouer notre rôle national de manière plus stratégique. Nous devons également faire preuve de plus de dynamisme en matière de préservation du patrimoine documentaire du Canada et de plus de créativité pour faire connaître celui-ci aux Canadiens.

À ces efforts de consultation s’ajoutera une vaste étude de Bibliothèque et Archives Canada sur nos clients et l’utilisation qu’ils font de nos ressources. Une fois ce travail terminé, nous aurons un ensemble plus riche de données sur divers groupes de clients, les centres d’intérêt des Canadiens et leurs manières de procéder pour chercher de l’information.

Nous avons établi les Initiatives liées au patrimoine autochtone et les Initiatives multiculturelles afin d'avoir une approche coordonnée pour répondre aux besoins d'information des collectivités autochtones et multiculturelles du Canada et tenir compte de leurs centres d'intérêt particuliers, tant au moyen de notre collection du patrimoine documentaire et de nos services que grâce à des partenariats avec des collectivités, des associations, des centres culturels et de ressources, et des organismes éducatifs autochtones et multiculturels. Nous sommes en train d'examiner l'état des bibliothèques, des dépôts d'archives et des centres culturels des collectivités autochtones canadiennes, et de déterminer les besoins d'information de ces collectivités. Nous avons fait des recherches analogues sur les besoins des collectivités chinoises et sud-asiatiques du Canada au moyen de sondages par courrier électronique auprès d'associations communautaires et d'entretiens téléphoniques avec des professionnels chargés de servir ces populations. Nous avons commandé un sondage auprès de la communauté noire du Canada; la présentation de ses résultats est prévue pour le début de l'automne 2005. Nous avons continué à répondre aux besoins des collectivités autochtones et multiculturelles à l'aide des sites Web Ressources et services autochtones (<http://www.collectionscanada.ca/aboriginal/index-f.html>) et Ressources et services multiculturels (<http://www.collectionscanada.ca/multicultural/index-f.html>). Un manque de capacités en matière de ressources humaines a été la plus grande difficulté à surmonter pour remplir les engagements des Initiatives liées au patrimoine autochtone et des Initiatives multiculturelles pour la première année. La dotation en personnel de ces organisations est en cours et devrait être terminée en 2005-2006.

□ **Commencer à mettre en œuvre les principaux éléments du projet de Bibliothèque et Archives Canada visant à transformer son mode de prestation des services.**

Nous avons déterminé l'envergure et l'approche d'une initiative biennale de transformation de la prestation des services, qui nous permettra de moderniser notre conception du service à la clientèle et de fournir nos services de manières novatrices et proactives. Nous avons fait des progrès en ce qui concerne l'intégration de nos structures organisationnelles et de nos méthodes de travail. Nos premières réalisations comprennent la conception de modèles fonctionnels pour une prestation intégrée des services, l'intégration des services de prêt entre bibliothèques et entre institutions, la réduction du délai de traitement des demandes de prêt des microfilms, qui est passé de douze à deux jours, l'intégration du niveau supérieur de notre site Web et la création d'un seul point de service pour la référence et la recherche généalogique.

Nous avons commencé à travailler à trois projets de première importance pour la transformation de nos modes de prestation des services à la clientèle : un système global de gestion des demandes de renseignements pour améliorer les réponses aux clients et exercer une surveillance sur le processus, une fonction de recherche en parallèle pour permettre aux utilisateurs d'accéder aux ressources de Bibliothèque et Archives Canada sous toutes leurs formes (pages Web, fichiers, instruments de recherche, bases de données, notices bibliographiques, etc.) et une étude de faisabilité sur un cadre de transactions électroniques pour rendre accessibles par Internet tous les produits et les services de BAC, gratuits ou non. Lors de nos recherches sur la fonctionnalité des transactions électroniques, nous avons

profité des leçons apprises d'autres bibliothèques et archives nationales aux quatre coins du monde, qui permettent déjà à leurs clients de faire des achats en ligne.

□ **Tester l'efficacité de nos services publics en fonction d'un nouveau cadre d'évaluation.**

Cet engagement est devenu un élément de notre initiative biennale de transformation de la prestation des services, qui vise à améliorer l'évaluation du rendement des services. Tout en mettant la dernière main à notre Structure de gestion des ressources et des résultats, nous avons commencé à définir des indicateurs et des mesures de rendement, ainsi que les méthodes de collecte des données.

□ **Lancer un projet de trois ans pour élaborer AMICAN, système commun pour Bibliothèque et Archives Canada.**

Nous avons lancé le projet triennal d'élaboration d'AMICAN, nouveau système qui utilisera une nouvelle architecture de TI pour combiner le système AMICUS de l'ancienne Bibliothèque nationale et le système MIKAN des anciennes Archives nationales. AMICAN fournira un accès intégré à toute la collection de BAC. Avec AMICAN, grâce à une interface unique, les utilisateurs percevront cette collection hétérogène comme un ensemble organisé. AMICAN nous permettra d'améliorer les processus opérationnels, de fournir des services intégrés aux clients, et d'accroître notre efficacité et notre efficacité en faisant appel à des solutions de TI pour gérer la collection du patrimoine documentaire du Canada. L'envergure de ce projet est immense. À ce jour, nous avons déterminé les besoins des utilisateurs pour tous les modules d'AMICAN, notamment pour l'accès public, le catalogage et la description, le contrôle des publications en série, l'acquisition de documents publiés et le soin de la collection.

□ **Élargir la portée du Centre canadien de généalogie et de Référence virtuelle Canada.**

Nous avons réuni le contenu généalogique des anciens sites Web de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales dans le Centre canadien de généalogie de Bibliothèque et Archives Canada. Nous avons ainsi répondu aux besoins des utilisateurs et rehaussé la valeur du site Web du Centre canadien de généalogie en en faisant un guichet unique pour la recherche généalogique. En raison d'une réaffectation de ressources à d'autres initiatives plus prioritaires de Bibliothèque et Archives Canada, nous avons ajouté moins de nouvelles ressources au Centre canadien de généalogie que les années précédentes. Les nouvelles bases de données comprennent : les *Cautionnements de mariages pour le Haut-Canada et le Bas-Canada* émis respectivement entre 1803 et 1865 et entre 1779 et 1858, *Le divorce au Canada*, qui renferme des références à des actes parus dans des publications officielles entre 1841 et 1968, les *Passeports* délivrés entre 1891 et 1920, et les *Listes électorales* créées par le directeur général des élections du Canada de 1935 à 1983.

C'est avec fierté qu'un nombre grandissant de personnes font des recherches sur leurs racines autochtones et beaucoup s'adressent à Bibliothèque et Archives Canada pour obtenir de l'aide. Dans le site Web du Centre canadien de généalogie, nous avons ajouté un nouveau guide intitulé *Chercher ses ancêtres autochtones dans la documentation archivistique de*

Bibliothèque et Archives Canada, qui permet à tous d'apprendre comment procéder pour effectuer des recherches généalogiques fructueuses tout en évitant de nombreuses embûches. En collaboration avec des collectivités et des partenaires autochtones, nous travaillons actuellement à une seconde partie de ce guide, qui renfermera encore plus d'information sur les sources accessibles aux chercheurs d'un bout à l'autre du pays.

En 2004-2005, Référence virtuelle Canada (RVC), réseau coopératif électronique de bibliothèques, de services d'archives, de musées et d'établissements de recherche qui fournissent des services de référence aux Canadiens, a terminé sa seconde année complète d'activité. Au cours de cet exercice, 44 bibliothèques se sont jointes à RVC, ce qui porte à 336 le nombre total de membres de ce réseau au Canada. Le nombre de bibliothèques publiques membres de RVC a augmenté, notamment au Manitoba, en Ontario et au Québec, provinces visées par les activités de promotion de RVC en 2004-2005. En tant que réseau national, RVC répond aux besoins de fournisseurs d'information partout au Canada lorsque leurs ressources locales, ou celles d'un réseau régional ou provincial, ne peuvent leur fournir les renseignements voulus. Un examen des questions adressées à RVC en 2004-2005 ainsi que les commentaires d'utilisateurs de RVC donnent à penser que les membres transmettent au service les demandes les plus complexes de leurs clients. À la fin de 2004-2005, RVC avait reçu 440 demandes d'information.

- **Évaluer les services d'accès nationaux pour les clients incapables de lire les imprimés ou qui ont un handicap sensoriel ou autre, et faciliter leur accès aux ressources de Bibliothèque et Archives Canada.**

Nous avons continué de faciliter l'utilisation de nos ressources aux personnes incapables de lire les imprimés en leur rendant ceux-ci accessibles sous d'autres formes, ainsi que le prévoit le Plan d'action du gouvernement du Canada concernant les personnes handicapées. Avec des partenaires du ministère du Patrimoine canadien, de la Canadian Library Association, de la Bibliothèque nationale du Québec, de l'Institut national canadien pour les aveugles et du Conseil sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés, Bibliothèque et Archives Canada a fait partie d'un groupe de travail chargé de déterminer l'envergure d'un réseau national de bibliothèques pour les Canadiens incapables de lire les imprimés, qui sera le pendant des services de bibliothèque fournis à l'ensemble des Canadiens. Dans le budget de 2005, le Parlement a prévu un million de dollars par an pendant trois ans à compter de 2006-2007 pour rendre l'information et les produits culturels écrits plus accessibles aux Canadiens incapables de lire les imprimés.

Ainsi que nous l'avons mentionné dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2003-2004, nous projetons de créer un centre d'information sur les copies maîtresses électroniques à l'intention des éditeurs désireux de mettre des écrits sous d'autres formes. Bien que ce centre d'information constitue un élément essentiel du Réseau national de services de bibliothèque équitables, le projet pilote ne débutera pas avant 2005-2006.

Les recherches entreprises en 2003-2004 sur l'accès à la documentation scolaire pour les étudiants du niveau postsecondaire incapables de lire des imprimés ont été menées à terme par l'entremise du Conseil sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés. Le rapport de recherche, où l'on signalera les problèmes et

les obstacles rencontrés par ces étudiants et formulera des recommandations pour améliorer la situation, devrait être publié en 2005-2006.

❑ **Renouveler le pouvoir de Bibliothèque et Archives Canada en matière de subventions et de contributions.**

À la suite d'une évaluation du Programme de subventions et de contributions de Bibliothèque et Archives Canada en 2004, nous avons tenu des séances de consultation avec des représentants de la communauté archivistique dans toutes les provinces et tous les territoires pour discuter du renouvellement de l'appui financier à l'intention des services d'archives, et mené des discussions plus générales sur les orientations stratégiques de la nouvelle institution. Le Conseil du Trésor a renouvelé le pouvoir de Bibliothèque et Archives Canada pour ce programme jusqu'en mars 2006, afin que notre institution puisse concevoir le nouveau Programme national du développement des archives avec la pleine collaboration des milieux des archives. Le rapport d'évaluation final est accessible dans notre site Web (http://www.collectionscanada.ca/04/041903_f.html).

❑ **Continuer à entretenir des relations mutuellement fructueuses avec les secteurs de l'édition de livres et de l'enregistrement sonore.**

Nous avons décidé que cet engagement n'était pas distinct, mais qu'il faisait partie de notre activité de transformation pour l'intégration de nos collections spéciales et multimédias (musique et arts littéraires) et l'harmonisation des stratégies et des politiques d'acquisition.

Description de l'activité de programme—Programmes

Afin de donner un sens et un contexte à la collection de Bibliothèque et Archives Canada, nous concevons et mettons en œuvre divers types de programmes et d'activités publics (manifestations, colloques, programmes d'apprentissage, expositions et outils éducatifs) en insistant particulièrement sur l'utilisation d'Internet et d'autres médias nouveaux. Ces programmes permettront aux Canadiens et au reste du monde de comprendre le passé et le présent du Canada.

Résultats prévus—Programmes

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
BAC offre des programmes qui reflètent mieux les besoins et les intérêts d'un auditoire de plus en plus diversifié	Les clients connaissent mieux les services, les programmes et la collection de BAC Engagement plus profond d'une vaste gamme de clients envers la collection de BAC	Contribue à l'établissement d'une cohésion sociale et d'un plus grand sentiment d'identité au sein de la société canadienne
Les clients sont plus conscients des programmes et services offerts par BAC		
Un plus grand nombre de clients participent (en personne ou par Internet) aux programmes de BAC		

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
2 616 700 \$	8 209 500 \$	8 021 100 \$

Nota : Le total des autorisations inclut des autorisations de dépenser obtenues subséquemment à l'approbation du Budget principal des dépenses.

Ressources humaines : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
45 ETP	61 ETP	(16) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Programmes**□ Créer un Centre d'apprentissage virtuel.**

Le Centre d'apprentissage (<http://www.collectionscanada.ca/education>) est un portail éducatif bilingue en ligne de Bibliothèque et Archives Canada. Il offre des produits et des services conçus expressément pour les enseignants et les élèves canadiens. En 2004-2005, nous avons terminé une étude sur le futur rôle du Centre d'apprentissage, ses objectifs et ses besoins en ressources, tout en maintenant le site Web provisoire du Centre, lancé avec l'aide financière du Programme de la culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien à la fin de 2003-2004. En 2005-2006, la haute direction de Bibliothèque et Archives Canada examinera les recommandations tirées de cette étude et prendra des décisions au sujet du plan d'action triennal que celle-ci renferme.

Néanmoins, en 2004-2005, huit nouvelles ressources pédagogiques conçues pour le Centre d'apprentissage existant ont été élaborées et mises à l'essai dans des salles de classe. Plus de 200 enseignants se sont joints à ceux inscrits dans la *Liste de distribution* et 100 enseignants ont offert de mettre des ressources pédagogiques à l'essai. Le Centre a été visité 122 000 fois durant l'exercice 2004-2005. Pour la *Boîte à outils*, on a rédigé de nouveaux guides sur la manière d'utiliser les cartes historiques, d'interpréter des photographies et des caricatures politiques, de faire des exposés efficaces et de mener des entrevues, ainsi que sur la valeur pour la recherche des récits personnels tels que les journaux intimes et les lettres. La section *La toile des sources* du Centre d'apprentissage a été lancée au printemps 2005. Elle donne accès à plusieurs sources d'information primaires et secondaires, consultables en français et en anglais, sur les loyalistes, la Confédération, la guerre froide et la Crise de 1929, thèmes choisis à cause de leur intérêt et de leur pertinence pour les programmes d'études canadiens.

Nous avons formé un partenariat de collaboration avec la Toronto Public Library, les Archives publiques de l'Ontario et les Archives de la ville de Toronto en vue de fournir une traduction française du module de l'Ontario History Quest (<http://ohq.tpl.toronto.on.ca/>) conçu pour les élèves de la 7^e année. Ce projet permet aux élèves qui font des études en français d'utiliser plus de 3 000 sources primaires numérisées concernant l'histoire de l'Ontario. Nous avons fait la promotion des services et des produits éducatifs de Bibliothèque

et Archives Canada auprès des enseignants en participant à de nombreuses conférences des milieux de l'éducation et des bibliothèques, en donnant des ateliers, et en prenant part à des expositions de ressources et à des activités de perfectionnement professionnel, telles que des forums d'enseignants, d'un bout à l'autre du pays.

□ **Améliorer l'accès au contenu numérisé, aux sources d'information et aux services électroniques.**

Pour l'exercice 2004-2005, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales ont présenté des plans d'activités séparés et obtenu un financement distinct pour la création de contenu canadien numérisé de la part du Programme de la culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien. En mai 2004, avec la création de Bibliothèque et Archives Canada, les deux anciens programmes de numérisation, leurs budgets de fonctionnement et leurs plans d'activités ont fusionné. Au cours de l'été 2005, le plan d'activités a été remanié; certains projets sont restés tels quels, tandis que d'autres ont subi des modifications afin que leur cadre reflète mieux le nouvel environnement. Plusieurs projets prévus ont été reportés par suite de la fusion. Nous avons assisté, et assistons encore, à d'importants mouvements de personnel et d'équipement vers de nouvelles installations.

En outre, pour contribuer au portail Culture.ca du ministère du Patrimoine canadien, Bibliothèque et Archives Canada a élaboré une *vitrine thématique* lancée en février pour l'Expo 2005 au Japon. Nous étions ravis d'accomplir cette tâche, mais son exécution a retardé d'autres projets.

Malgré les retards, nous avons élargi notre rayonnement pour faire connaître aux Canadiens leur patrimoine et leur culture en créant des produits Web de grande qualité, notamment *Le Gramophone virtuel : enregistrements historiques canadiens* (Phase 8) (<http://www.collectionscanada.ca/gramophone>). Cette phase du *Gramophone virtuel* est la suite de notre rétrospective sur d'éminents musiciens classiques canadiens. Les 17 nouvelles biographies de cette phase comprennent celles de la célèbre mezzo-soprano Sarah Fischer et des ténors Hubert Eisdell et Arthur Lapierre. Dans le cadre de nos recherches sur la musique canadienne de tradition classique, nous avons ajouté, à la section *Historique* du *Gramophone virtuel*, un article sur l'histoire de l'opéra au Canada. La base de données s'est enrichie de 1 780 entrées, ce qui porte le nombre de nos titres à plus de 12 000. Nous avons aussi ajouté plus de 300 enregistrements sonores complets (offerts en formats MP3 et RealAudio). Nous mettons maintenant plus de 4 200 fichiers audio à la disposition des visiteurs qui veulent écouter de la musique.

Nous avons aussi augmenté le site Web sur *La Confédération canadienne* (<http://www.collectionscanada.ca/confederation>) de 40 pages qui renferment 930 nouvelles images numériques de documents d'archives et de publications historiques, et ajouté à *Écrivains et écrivaines du Canada* (<http://www.collectionscanada.ca/writers>) 160 objets numériques comprenant les manuscrits et les papiers d'Hector de Saint-Denys Garneau et de Jacques Brault, romancier, poète et dramaturge, et lauréat de nombreux prix.

En ce qui concerne l'expansion des services électroniques, nous avons commencé à développer notre capacité en transactions électroniques dans le cadre de notre initiative de

transformation de la prestation des services. Ce travail se poursuivra au cours des prochaines années.

- ❑ **Dans le cadre de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques, collaborer avec divers organismes dans le but d'élaborer une stratégie culturelle numérique.**

Nous avons reporté l'exécution de cet engagement et reformulé sa portée afin d'examiner la possibilité d'élaborer une stratégie canadienne sur l'information numérique en partenariat et en collaboration avec d'autres. Celle-ci sera élaborée en 2005-2006 et présentée en 2006-2007. Cette décision résulte directement de nos consultations auprès des parties intéressées, qui nous ont dit s'attendre à ce que Bibliothèque et Archives Canada montre la voie à suivre et prenne des initiatives sur ce plan dans le cadre de son mandat et de son rôle national. Nous sommes en train d'organiser un colloque national sur une stratégie canadienne en information numérique pour mars 2006.

- ❑ **Mettre en œuvre les stratégies élaborées par le Centre de journaux et de nouvelles au Canada.**

Au cours du dernier trimestre de 2004-2005, après un examen approfondi d'un document de travail sur le Centre de journaux et de nouvelles au Canada, nous avons décidé que cet engagement n'était pas distinct, mais qu'il s'inscrivait dans le cadre de notre initiative de transformation de la prestation des services. L'accès public à la collection de journaux et à la Collection du patrimoine documentaire du Canada de Bibliothèque et Archives Canada sera intégré. De plus, nous trouverons des moyens convenables de rendre les journaux accessibles dans le contexte de futurs programmes publics.

- ❑ **Appuyer la tournée nationale annuelle de l'exposition *Que sont les enfants devenus?***

L'exposition *Que sont les enfants devenus? L'expérience des pensionnats autochtones* a été présentée à Edmonton (Alberta), où elle a été le clou d'un rassemblement national de rescapés des pensionnats autochtones. Le site Web connexe, produit par la Fondation autochtone de guérison avec du contenu et un appui technique de Bibliothèque et Archives Canada, a été lancé à la fin de mars 2005. Cette exposition s'est rendue également à St. John (Nouveau-Brunswick) et à Winnipeg (Manitoba), ce qui a sensibilisé le public et stimulé le dialogue sur la question des pensionnats autochtones.

- ❑ **Appuyer la tournée nationale annuelle de l'exposition *Oscar Peterson*.**

Cette exposition a été présentée avec succès en Australie et à l'Ambassade du Canada au Japon. Cependant, si nous continuons à tenir des expositions à l'étranger, nous aurons besoin de ressources additionnelles pour gérer ces projets.

- ❑ **Gérer le TD Club de lecture d'été.**

En partenariat avec d'autres bibliothèques canadiennes, nous avons participé à ce club de lecture d'été, financé par le Groupe Financier Banque TD, pour aider les enfants de 12 ans et moins à cultiver un goût pour la lecture, à maintenir leurs acquis scolaires et à prendre de bonnes habitudes de lecture. Sept services de bibliothèque provinciaux et territoriaux (Newfoundland and Labrador Public Libraries, Prince Edward Island Provincial Library

Service, Nova Scotia Provincial Library, Réseau BIBLIO du Québec, Bibliothèque de Montréal, Nunavut Public Library Services, Northwest Territories Public Library Services, Yukon Public Libraries) ont collaboré avec nous au programme de 2004 sous le thème « Je brûle de lire! En quête des dragons ». Le lancement national de cette initiative à St. John's (Terre-Neuve) a attiré l'attention des médias locaux et régionaux.

Ce partenariat trilatéral entre le Groupe Financier Banque TD, le gouvernement fédéral et des services provinciaux et territoriaux s'est révélé efficace et fructueux. Selon les statistiques recueillies, 436 bibliothèques et 24 200 enfants ont participé aux activités du Club de lecture. Dans toutes les provinces, les groupes d'âges clés ont été les 9 à 12 ans et les 6 à 8 ans. Dans l'ensemble, les filles ont participé en plus grand nombre (59 %) que les garçons (41 %) et les participants ont lu chacun une dizaine de livres en moyenne, soit 240 200 en tout. Les bibliothèques participantes estiment que ce programme a eu des répercussions positives en ce qu'il a permis de sensibiliser des enfants à la lecture et de les inciter à lire. Bibliothèque et Archives Canada maintiendra ce partenariat en 2005-2006.

Description de l'activité de programme—Musée du portrait du Canada

Le Musée du portrait du Canada représente le plus vaste programme de Bibliothèque et Archives Canada. Il constituera un haut lieu culturel canadien qui exercera des activités de portée nationale et sera une destination de choix pour les visiteurs de la région de la capitale nationale. Ses fonctions comprennent les éléments suivants : acquisitions et recherche, initiatives stratégiques et expositions, description et soin des collections de portraits, programmes publics et communications.

Résultats prévus—Musée du portrait du Canada

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
Accès accru à une collection de portraits de plus en plus représentative qui met en valeur ceux qui ont eu et qui continuent d'avoir une incidence sur le Canada	Engagement plus profond d'un public plus nombreux et diversifié envers l'expérience canadienne grâce aux portraits	Contribue à l'établissement d'une cohésion sociale et d'un plus grand sentiment d'identité au sein de la société canadienne

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
25 003 000 \$	1 654 400 \$	1 533 700 \$

Nota : Le total des dépenses prévues inclut un montant de 24 844 000 \$ reporté aux années subséquentes. Le total des autorisations inclut des autorisations de dépenser obtenues subséquentement à l'approbation du Budget principal des dépenses.

Ressources humaines : (ETP= Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
7 ETP	9 ETP	(2) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Musée du portrait du Canada

□ **Sensibiliser la population aux collections de portraits.**

À cause des retards subis par le projet d'aménagement du Musée du portrait du Canada, il était passablement difficile de bâtir des partenariats sans connaître la date d'inauguration précise du Musée. Cependant, un nombre grandissant de personnes sont au courant du programme du Musée grâce à l'intérêt soutenu manifesté par les médias. Par exemple, du personnel du Musée a travaillé avec la CBC-TV à la série *The Greatest Canadian*. Le Musée a aussi bénéficié d'une publicité considérable lorsque sa conception architecturale a été rendue publique, en mars 2005, par la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, et le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Scott Brison. En outre, des employés se sont appliqués à faire la promotion du Musée du portrait lors de réunions, de conférences, d'exposés et de tournées à l'échelle nationale et internationale.

□ **Consolider les collections de portraits et mettre la dernière main aux politiques du Musée du portrait du Canada en matière d'acquisitions et de commandes.**

Les politiques sur les acquisitions et les commandes ont été ébauchées et examinées; elles devraient être approuvées au cours du troisième trimestre de 2005-2006.

Entre autres acquisitions dignes d'intérêt que nous avons faites pour élargir et enrichir la collection multimédia sur les plans historique, honorifique et esthétique, mentionnons deux portraits à l'huile sur toile datant du XVII^e siècle et représentant le contre-amiral sir John Berry (1635-1690), v. 1688-1690, et son épouse, lady Rebecca, v. 1696, exécutés par Michael Dahl (1656-1743). L'importance des portraits de sir Berry pour la collection nationale de portraits du Canada ne peut être surestimée. Ils constituent actuellement les plus anciens portraits à l'huile authentiques de la collection de Bibliothèque et Archives Canada. Sir John Berry a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de colonies permanentes à Terre-Neuve au XVII^e siècle et se trouvait dans cette province en 1675. Les portraits à l'huile authentifiés de personnages du XVII^e siècle qui occupent une place si importante dans l'histoire du Canada et qui ont, par surcroît, foulé le sol canadien, ne sont presque jamais mis en vente parce qu'ils sont extrêmement rares et qu'il en existe vraisemblablement très peu. De plus, Michael Dahl est un artiste de calibre international et l'acquisition de ce portrait exécuté par lui rehausse considérablement le prestige de la collection nationale de portraits.

La collecte de fonds pour ces portraits a établi un point de référence pour Bibliothèque et Archives Canada. Nous avons reçu du ministère du Patrimoine canadien une subvention de 52 350 \$ en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*. Bibliothèque et Archives Canada a aussi obtenu de l'aide de plusieurs donateurs terre-neuviens, notamment le gouvernement provincial de Terre-Neuve, qui a fait don d'un montant total de

61 000 \$ pour cet achat. Le Musée du portrait du Canada est en train d'organiser à St. John's (Terre-Neuve) une cérémonie de dévoilement de ces peintures au musée The Rooms et une réception de remerciement des donateurs à Government House, offerte par le lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve, qui a pris une part active à la collecte de fonds.

Les autres acquisitions remarquables comprennent un portrait de Kahkewaquonaby (le révérend Peter Jones), qui est un calotype produit en 1845 par les photographes écossais Hill et Adamson, un modèle du monument à sir Frederick Arthur Stanley, exécuté en 1926 par le sculpteur britannique George Herbert Tyson Smith, un autoportrait dessiné en 1982 par l'artiste autochtone Arthur Shilling et 86 portraits en noir et blanc réalisés par Bryan Adams pour son *Made in Canada* en 1999.

Résultat stratégique : le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures.

Ce résultat stratégique comporte trois activités de programme : le développement de la collection, la description de la collection et le soin de la collection.

Description de l'activité de programme—Développement de la collection

La collection de Bibliothèque et Archives Canada, qui comprend des publications et des documents d'archives d'importance nationale de toutes formes, est une source inégalée d'information sur l'évolution et les réalisations de la société canadienne, et l'expression de la riche production intellectuelle et de la créativité du peuple canadien.

La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* a introduit le concept de patrimoine documentaire, terme d'une grande portée qui s'applique aux publications, à toutes les formes de documents d'archives tant privés que publics, au dépôt légal des publications en ligne et au prélèvement d'échantillons de sites Web qui présentent un intérêt pour le Canada. Nous rassemblerons, sauvegarderons et organiserons le patrimoine documentaire du Canada afin qu'il puisse être utilisé par les générations actuelles et futures.

La constitution d'une ressource documentaire nationale pour l'étude du Canada sert de fondement à la prestation de nos services et des programmes d'interprétation qui aident les Canadiens à mieux comprendre et apprécier le passé, le présent et l'avenir de leur pays.

Résultats prévus—Développement de la collection

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
Couverture améliorée des documents à contenu canadien publiés au Canada ou à l'étranger	Collection de plus en plus complète des documents à contenu canadien publiés au Canada ou à l'étranger	La collection de BAC reflète de plus en plus l'expérience canadienne
Couverture améliorée des documents historiques et archivistiques critiques du gouvernement du Canada	Meilleure exécution du mandat de BAC visant à préserver les documents historiques et archivistiques du gouvernement du Canada en collaboration avec les institutions gouvernementales	
Une sélection plus stratégique du patrimoine documentaire non gouvernemental est acquise par BAC	Collection de plus en plus pertinente du patrimoine non publié	

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
32 314 400 \$	38 063 400 \$	37 412 400 \$

Ressources humaines : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
431 ETP	393 ETP	(38) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Développement de la collection

□ Élaborer une collection complète de publications canadiennes.

Nous nous sommes fixé des objectifs quantitatifs pour l'acquisition de diverses catégories de documents publiés. En 2004-2005, nous avons atteint ou dépassé tous ces objectifs; par exemple, nous avons reçu en dépôt légal plus de 29 000 publications commerciales et de 4 300 publications fédérales. L'activité d'acquisition s'étend aux publications de sources autochtones et multiculturelles, et comprend l'élaboration d'une collection de journaux dans des langues autres que le français et l'anglais. L'acquisition de ces documents permet de créer une ressource de plus en plus complète de documents publiés au Canada, ou publiés à l'étranger mais ayant un contenu canadien ou des auteurs canadiens, ce qui appuie tant la recherche que le contrôle bibliographique universel du patrimoine canadien de l'édition sous toutes ses formes.

- **Recueillir et conserver d'importants documents créés par le secteur privé et par le gouvernement, quel que soit le support employé. L'accent sera mis sur l'acquisition de documents portant sur les Autochtones du Canada et les Canadiens d'origines multiculturelles.**

Nous avons continué d'acquérir les documents fédéraux à valeur historique, c'est-à-dire ceux qui portent sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, les droits des Canadiens, le rôle du Canada dans le monde et l'interaction des Canadiens avec leur gouvernement national. Parmi les acquisitions importantes en 2004-2005, mentionnons les notes prises sur le terrain pour le Service hydrographique du Canada de 1883 à 1978 — les données brutes utilisées pour créer des cartes de navigation et d'autres aides à la navigation pour toutes les eaux navigables au Canada. Nous avons aussi acquis plus de 70 000 phototypes sur plaque de verre de Ressources naturelles Canada, qui documentent la toponymie de l'Ouest canadien durant la période s'étendant de 1900 à 1920, les décrets de 1998 et les documents du Cabinet de 1973, ainsi qu'une importante série de documents du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et du Service canadien du renseignement de sécurité.

Notre collection de documents créés par des particuliers et des organismes privés, qui est d'une étendue et d'une richesse sans égal, constitue une ressource pour tous les Canadiens. Des acquisitions faites en 2004-2005 ont enrichi celle-ci encore plus. Parmi les plus remarquables, notons quelque 400 000 photographies tirées du fonds du très honorable Jean Chrétien, les papiers de l'auteure June Callwood, les dossiers de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, des documents audiovisuels du Groupe TVA et des Productions Point de Mire, des aquarelles représentant Fredericton et Toronto, exécutées toutes les deux autour de 1825 par John Elliot Woolford, une carte de la côte est de l'Amérique du Nord réalisée en 1784 par Carrington Bowles, ainsi que les fonds d'archives de Johana Harris, pianiste née au Canada, et de Raffi, interprète de chansons pour enfants. La documentation autochtone et multiculturelle acquise comprend les dossiers de l'Inuit Art Foundation, le recueil de photographies de Steve Simon sur le pèlerinage des Autochtones au lac Sainte-Anne et les photographies de Hans Blohm sur la vie des Innus du Labrador.

Nous reconnaissons que notre rôle en matière de développement de la collection évoluera à mesure que nous travaillerons avec des bibliothèques et des centres culturels, d'autres institutions vouées au patrimoine et des collectivités de créateurs de ressources culturelles et documentaires canadiennes.

- **Poursuivre l'examen des autorisations de disposer de documents.**

Conformément à la recommandation de la vérificatrice générale du Canada concernant la protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral, nous avons modernisé le Programme de disposition des documents. En 2004-2005, nous avons remanié, approuvé et mis en œuvre tous les éléments de ce programme (plans, processus et méthodes) à l'exception d'un mécanisme de suivi des acquisitions dont l'élaboration est prévue pour 2005-2006. Nous avons fait de grands progrès concernant la réorientation des institutions fédérales afin qu'elles suivent la nouvelle approche adoptée. Nous avons terminé un projet

pilote entrepris avec Citoyenneté et Immigration Canada en vue de concevoir une approche générale pour les anciens documents opérationnels. Des projets semblables en voie de réalisation avec Santé Canada et Ressources naturelles Canada se poursuivront en 2005-2006.

□ **Organiser des consultations concernant les nouvelles dispositions en matière de dépôt légal et évaluer les répercussions des nouvelles orientations pour le dépôt légal des documents électroniques.**

Afin de faciliter le processus d'acquisition de nouvelles publications électroniques, nous avons saisi l'importance de faire comprendre clairement aux éditeurs nos nouvelles exigences en matière de dépôt légal. Nous avons consulté un échantillon représentatif d'éditeurs avant de terminer la rédaction du *Règlement sur le dépôt légal de publications*, parce que leur collaboration est essentielle à la création d'une collection complète de ressources électroniques canadiennes.

En outre, nous avons examiné les principaux facteurs qui auront un impact sur l'application du nouveau règlement sur le dépôt légal aux publications électroniques, ainsi que des stratégies et un plan de ressources qui nous permettront de progresser. Ce règlement doit être publié dans la *Gazette du Canada* en 2005-2006, mais ne devenir applicable qu'en janvier 2007 pour permettre à Bibliothèque et Archives Canada de renforcer son infrastructure technique nécessaire et aux éditeurs canadiens de se préparer à l'élargissement du régime du dépôt légal.

Nous avons aussi l'occasion d'étendre le règlement sur le dépôt légal aux cartes. Nous avons abattu une somme considérable de travail pour planifier et formuler des méthodes de travail, des cheminements de travail et des responsabilités, et déterminer les ressources nécessaires pour étendre les dispositions sur le dépôt légal aux cartes.

□ **Harmoniser les stratégies et les politiques d'acquisition.**

Vu que nous mettrons plusieurs années à intégrer notre collection et à élaborer des méthodes cohérentes d'acquisition de documents pour le patrimoine documentaire, nous avons ébauché un cadre de développement de la collection afin d'harmoniser les politiques distinctes d'acquisition de l'ancienne Bibliothèque nationale et des anciennes Archives nationales pour en faire une politique commune de Bibliothèque et Archives Canada. Ce cadre combine une orientation stratégique générale et des orientations précises pour cinq priorités en matière de développement de la collection : réunir les collections autrefois séparées des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale en une seule collection pour Bibliothèque et Archives Canada, accroître notre capacité d'acquérir et de préserver des documents numérisés, renforcer nos fonds de documents autochtones et multiculturels, et travailler avec des partenaires des milieux du patrimoine documentaire à la formation et à la matérialisation du concept de « collection nationale » du patrimoine documentaire.

Nous avons fait des progrès dans l'élaboration d'une méthode d'évaluation du coût total de possession, afin de tenir pleinement compte des frais d'organisation et de préservation des documents au moment de leur acquisition pour la collection. Un groupe de travail interne a

conçu un modèle de coûts qui est actuellement à l'étude. Dans le cadre de ce travail, nous avons appris qu'il est plus difficile que nous ne le pensions de définir des sous-activités, d'établir des coûts moyens et de prévoir des coûts.

□ **Élargir les collections autochtones et multiculturelles et collaborer avec les collectivités autochtones et multiculturelles pour préserver leur patrimoine documentaire.**

Notre projet de cadre de développement de la collection témoigne de la nécessité de prendre en compte la diversité et les besoins uniques des cultures autochtones, ainsi que la relation qui existe entre l'administration fédérale et les Autochtones. On y indique des stratégies de développement de la collection de documents autochtones et des approches visant à faire en sorte que la collection renferme une documentation multiculturelle. En 2004-2005, nous avons acquis le fonds de l'Inuit Art Foundation et des documents de la Fondation autochtone de guérison et du Gabriel Dumont Institute of Native Studies. Nous sommes en train de procéder à l'acquisition du fonds de l'Association nationale des centres d'amitié.

En ce qui concerne le patrimoine documentaire multiculturel du Canada, nous avons amorcé des négociations pour acquérir les papiers personnels du regretté D^r Daniel G. Hill, membre en vue de la communauté noire du Canada qui a beaucoup contribué à promouvoir les droits des minorités ethniques au Canada durant sa carrière. À titre d'auteur de nombreuses publications sur l'histoire des Noirs au Canada, il a fait connaître les contributions des Noirs à la société canadienne. Nous avons aussi commencé à négocier l'acquisition des dossiers de deux organisations de la communauté noire canadienne et des papiers d'un membre important de la communauté grecque du Canada. De plus, nous avons acquis ou sommes en train d'acquérir des documents pour nos fonds ukrainien, biélorusse et juif, et avons catalogué et rendu accessibles plus de 175 documents en coréen, en hongrois, en roumain, en arabe, en bengali, en hindi, en panjabi et en urdu, ainsi qu'une collection de Canadiana islandais.

Il reste beaucoup à faire pour renforcer notre capacité de mettre ce cadre en œuvre en collaboration avec les collectivités autochtones et multiculturelles. Le fait que nous n'ayons pas d'archiviste à temps plein pour le programme des archives autochtones ni pour notre programme d'archives multiculturelles pose un sérieux problème. L'affectation d'un ou une bibliothécaire autochtone au programme des archives autochtones permettra à Bibliothèque et Archives Canada de rendre le fonds de l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada accessible aux chercheurs en 2005-2006.

□ **Acquérir plus de thèses canadiennes sous forme électronique.**

Dans le cadre d'un projet pilote visant à élaborer un collecteur et dépôt fondé sur le protocole de collecte de données de l'Open Archives Initiative, nous avons réussi à saisir des métadonnées et des thèses sous forme électronique directement à partir de quatre universités canadiennes, et donc à les rendre accessibles à l'échelle internationale dans notre *Portail Thèses Canada* (<http://www.collectionscanada.ca/thesescanada/index-f.html>).

□ **Poursuivre les entretiens avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour régler la question du rattachement organisationnel du Programme des services de dépôt.**

Depuis 2002, la possibilité de transférer le Programme des services de dépôt (PSD) à Bibliothèque et Archives Canada faisait l'objet de discussions et de négociations entre l'organisme d'accueil (actuellement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada), Bibliothèque et Archives Canada et les milieux des bibliothèques. La création de la nouvelle institution, Bibliothèque et Archives Canada, était considérée comme une occasion d'héberger les fonctions du Programme dans un environnement plus favorable et d'officialiser l'existence de ce programme dans le projet de loi qu'on était en train de rédiger pour la nouvelle institution. Cependant, le gouvernement a pour principe de ne pas intégrer de programmes précis dans les lois constituant des organismes gouvernementaux. Sur la base du résultat d'études approfondies et des recommandations d'un rapport final (http://dsp-psd.communication.gc.ca/notice_2005_04_15-f.html), un comité directeur a conclu que le PSD devait continuer d'être géré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Toutefois, BAC et TPSGC ont convenu de conclure un nouveau partenariat avec les milieux des bibliothèques. Depuis le 1^{er} mai 2005, Bibliothèque et Archives Canada se charge de la fonction de Catalogage avant publication (CIP) pour les publications fédérales. À plus long terme, pour coïncider avec le passage à 13 chiffres des numéros normalisés internationaux du livre (ISBN) et dans le cadre de la création de son nouveau système AMICAN, Bibliothèque et Archives Canada « rapatriera », pour les publications fédérales, la fonction de gestion des ISBN exercée actuellement par TPSGC. Ce transfert est prévu pour janvier 2007.

Description de l'activité de programme—Description de la collection

Il faut décrire les collections pour que les gens puissent accéder à leur contenu. La description des collections peut revêtir de nombreuses formes et fournir divers niveaux d'accès, et elle est régie par des codes de pratique reconnus à l'échelle nationale et internationale, tels que les *Règles de catalogage anglo-américaines* et les *Règles pour la description des documents d'archives*.

Résultats prévus—Description de la collection

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
Le public a des renseignements plus pertinents au sujet d'une plus grande quantité de documents publiés	Le public est davantage en mesure de reconnaître, de choisir et de repérer les documents du patrimoine documentaire	Organisation améliorée du patrimoine documentaire à des fins d'accès
Le public a des renseignements plus pertinents au sujet d'une plus grande quantité de documents non publiés	Les normes et descriptions nationales sont utilisées par d'autres institutions pour décrire leurs fonds de renseignements	
Des normes de description à jour et appropriées sont disponibles	Une plus grande partie du patrimoine documentaire est décrite conformément à des normes appropriées	

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
15 754 700 \$	14 061 100 \$	13 825 600 \$

Ressources humaines : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
91 ETP	112 ETP	(21) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Description de la collection

- **Utiliser des métadonnées pour améliorer l'accès aux ressources bibliothéconomiques et archivistiques numérisées.**

À Bibliothèque et Archives Canada, nous produisons des métadonnées lorsque nous cataloguons et décrivons notre collection matérielle ou numérisée. Nous avons cerné l'étendue d'une initiative biennale sur les métadonnées en vue d'élaborer et d'exécuter une stratégie pour une méthode coopérative de description qui facilitera un accès intégré à toutes les formes de ressources publiées ou non. Cette initiative modifiera notre approche à l'égard de la description, nous permettra de réduire l'arriéré de travail de description et rendra le patrimoine documentaire du Canada plus accessible par Internet.

Description de l'activité de programme—Soin de la collection

Le soin de la collection consiste en l'élaboration et la mise en œuvre de principes directeurs, de méthodes et d'activités pour maintenir l'accessibilité actuelle et à long terme du patrimoine documentaire du Canada. Les activités de base liées à la préservation comprennent le traitement, la reproduction et la gestion de la collection.

Résultats prévus—Soin de la collection

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
Accès à des renseignements pertinents sur l'état de la collection et meilleure atténuation des risques	Meilleure prise de décision à l'égard du soin de la collection et de l'utilisation des ressources de préservation	La collection de BAC est mieux protégée pour les générations actuelles et futures
Connaissances accrues sur les questions de conservation qui se présentent à BAC		
Meilleur état de la partie de la collection la plus à risque	Une plus grande partie de la collection est protégée à des fins d'accès continu	
Assurer l'accès continu tout en réduisant les risques de perdre des originaux ou du contenu de la collection		

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
36 536 400 \$	19 014 000 \$	19 031 500 \$

Nota : Le total des dépenses prévues inclut un montant de 17 939 000 \$ reporté aux années subséquentes.

Ressources humaines : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
207 ETP	188 ETP	(19) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Soin de la collection**□ Fonctionner dans le cadre d'une culture soucieuse du risque et évaluer les risques pour les collections.**

Nous avons estimé que cet engagement était un élément de notre réponse au rapport de la vérificatrice générale du Canada (voir ci-dessous).

□ Fixer les orientations stratégiques qui permettront de répondre aux recommandations de la vérificatrice générale concernant la protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral.

Nous avons commencé à donner suite aux recommandations du chapitre 6 du rapport de novembre 2003 de la vérificatrice générale concernant *La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral* (<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20031106cf.html>). Celle-ci y signale que le patrimoine documentaire du Canada est en péril et, entre autres choses, recommande que nous mettions en place des mécanismes pour obtenir des renseignements détaillés sur la nature et l'état de notre collection. Nous avons formé un groupe de travail chargé d'élaborer un outil de prise de décisions qui fera partie d'un cadre conçu pour la gestion et le soin de la collection. Pour le soin de la collection, nous avons créé un modèle fonctionnel de haut niveau, qui nous permettra d'harmoniser des activités que les anciennes Bibliothèque nationale et Archives nationales exécutaient de manière différente. Maintenant, les activités de traitement et de reproduction des documents sont intégrées dans un même plan, qui reflète la notion d'une seule collection pour Bibliothèque et Archives Canada. Nous avons élaboré une structure provisoire pour le secteur des services liés à la collection et éliminé des chevauchements. Nous avons intégré toutes nos activités de prêt et adopté une approche unifiée à l'égard du prêt des documents de la collection pour des expositions. Nous avons maintenant une seule ligne de conduite pour la surveillance du milieu ambiant de la collection, la gestion des locaux et les mouvements de la collection. Notre travail sur le module d'AMICAN pour le soin de la collection nous a permis de formuler une série d'exigences communes pour cette activité.

- ❑ **Créer un groupe de travail chargé de trouver des solutions pour l'acquisition, la gestion et la conservation des collections numérisées.**

Nous avons précisé la portée d'une initiative biennale visant à rationaliser et à améliorer l'acquisition, la gestion, la préservation et l'accessibilité du patrimoine culturel numérisé du Canada. Cette initiative comporte essentiellement six éléments. Le premier est la conception d'une solide solution intégrée de gestion du contenu numérisé. Le deuxième est une application pour le transfert direct en ligne à Bibliothèque et Archives Canada de métadonnées et de documents électroniques gouvernementaux émanant des institutions fédérales. Le troisième est l'élaboration d'une plateforme et la modification du flux de documents et de métadonnées, afin de réduire l'effort manuel déployé et de rendre les documents accessibles aux utilisateurs plus rapidement. Notre application actuelle est désuète et incapable de faire face à la hausse de volume prévue par suite des changements apportés aux dispositions de notre Loi concernant le dépôt légal. Le quatrième est l'augmentation de notre capacité d'archiver les sites Web canadiens, en particulier ceux du domaine « gc.ca » du gouvernement du Canada, et de fournir un accès par mots-clés à ces sites Web. Le cinquième est l'adoption d'une approche stratégique de la numérisation fondée sur les besoins des utilisateurs. Le sixième est l'accroissement de notre capacité d'acquérir, de cataloguer et de préserver des fichiers de musique numériques en collaboration avec un distributeur canadien. Nous avons commencé à faire des progrès sur tous ces plans, c'est-à-dire à déterminer des exigences opérationnelles et fonctionnelles, à apporter de modestes améliorations à notre système actuel de dépôt légal pour l'archivage de publications Internet canadiennes, à rédiger de nouvelles lignes directrices sur la sélection des sites Web et à préparer des demandes de propositions pour entreprendre certains projets pilotes en 2005-2006. Il reste beaucoup à faire pour permettre à Bibliothèque et Archives Canada de rationaliser la manière dont cette institution acquiert, gère, préserve et rend accessible le patrimoine culturel numérisé du Canada.

- ❑ **Établir les orientations stratégiques en matière de conservation du patrimoine numérique du Canada et prendre des mesures préventives, le cas échéant.**

Nous remplirons cet engagement dans le cadre de l'initiative biennale entreprise pour relever les défis posés par l'acquisition, la gestion et la préservation des collections numérisées.

- ❑ **Dans le cadre de la Politique canadienne du long métrage, conserver les films financés par Téléfilm Canada, et acquérir, décrire, entreposer et restaurer des longs métrages.**

En vertu du volet Préservation et accès de la Politique canadienne du long métrage, Bibliothèque et Archives Canada a reçu 550 000 \$ pour financer l'acquisition, la préservation, l'entreposage et la diffusion du patrimoine cinématographique canadien. Nous avons reçu des éléments de 50 films contemporains, notamment 58 épreuves composites 35 mm, 18 bandes-vidéo numériques Betacam, 24 bandes-vidéo SP Betacam, 7 vidéodisques numériques et 39 bandes-vidéo VHS, de la part de producteurs tenus de nous remettre gratuitement des copies de leurs films réalisés avec un financement de Téléfilm Canada. À part les films acquis en vertu de l'entente avec Téléfilm Canada, nous avons acheté des éléments de films 35 mm tels que *Marine Life* (Anne Wheeler) et *Drive, She Said* (Mina Shum), ainsi que des éléments de négatifs de trois longs métrages très populaires : *The Red*

Violin (François Girard), Thirty-two Short Films About Glenn Gould (François Girard) et Last Night (Don McKellar).

Parmi les productions non financées par Téléfilm Canada, l'acquisition faite auprès de Cinemavault Releasing Inc. nous a fourni des exemples additionnels du travail de Canadiens talentueux (producteurs, réalisateurs, acteurs — notamment Christopher Plummer, Donald Sutherland et John Vernon — et membres d'équipes de production). Cette acquisition comprend des éléments de films et de vidéos pour 26 longs métrages, trois documentaires et les bandes annonces des longs métrages. Beaucoup de longs métrages ont subi une inspection, fait l'objet d'un traitement de conservation et été numérotés pour en faciliter l'accès. Nous avons terminé la restauration de quelques œuvres telles que *The Wishing Ring*, film muet de 1914, qui en étaient à divers stades de leurs traitements au cours du précédent exercice.

□ **Mettre en œuvre les leçons tirées du Symposium sur la préservation des documents électroniques.**

De concert avec l'Institut canadien de conservation (ICC) et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), nous avons tenu le Symposium sur la préservation des documents électroniques. Plus de 350 délégués inscrits s'y sont réunis pour discuter d'importantes questions concernant la préservation des documents électroniques. Divers établissements de petite à moyenne taille comprenant non seulement des services d'archives et des bibliothèques, mais également des institutions culturelles telles que des musées qui doivent conserver des documents électroniques, figuraient au programme du Symposium. Les exposés de cas concrets ont sans doute constitué l'élément le plus utile du programme, parce qu'ils mettaient en évidence ce que divers établissements faisaient pour préserver leurs documents électroniques et qu'ils fournissaient des modèles à suivre. Parmi les cas exposés, il y a eu la préservation d'enregistrements sonores en langue autochtone d'ainés des Territoires du Nord-Ouest du Canada, la préservation de fichiers informatiques du poète américain Robert Creeley et la mise en œuvre d'une stratégie (Victorian Electronic Records Strategy (VERS)) pour les documents électroniques de l'État de Victoria, en Australie. Les communications faites durant le Symposium ont été publiées dans un livre intitulé *La préservation des documents électroniques : information récente et prise de décision — Actes du congrès, symposium 2003*. En plus du programme officiel, nous avons organisé une activité spéciale intitulée *À la sauvegarde de votre patrimoine : comment préserver vos films, CD, cassettes et autres documents électroniques* (http://www.cci-icc.gc.ca/symposium2003/publicinfoday_f.shtml), qui a démontré l'intérêt du grand public pour la préservation des documents électroniques, ainsi que l'accessibilité et l'utilité des établissements-hôtes pour les Canadiens. Les principaux objectifs du Symposium ont été atteints. Les délégués sont repartis avec une vue d'ensemble des grandes questions liées à la collecte et à la préservation des documents électroniques, ainsi qu'avec une connaissance des défis qui se posent à d'autres institutions et de ce qu'elles font pour les relever. Pour donner suite à ce symposium, Bibliothèque et Archives Canada est en train d'élaborer des principes directeurs sur la préservation des documents électroniques et des sites Web.

□ **Mettre en œuvre le plan de remplacement d’immobilisations.**

Dans la mesure de nos moyens, nous avons mis en œuvre le plan de remplacement d’immobilisations en matière d’équipement numérique et analogique pour accroître notre capacité de gérer les documents dépendant des technologies, les collections numérisées, les outils de référence Web et les fichiers d’images, et d’utiliser des technologies de pointe pour nos activités de conservation. Par exemple, nous avons aménagé une chambre de congélation à air pulsé au 395, rue Wellington, afin de pouvoir intervenir rapidement pour protéger le patrimoine documentaire du Canada contre les dommages causés par l’eau, les insectes et les moisissures. Nous avons acheté de l’équipement à fibres optiques afin d’améliorer la connectivité des serveurs de réseau utilisés pour la collection numérisée, ainsi que des logiciels pour gérer celle-ci et y rendre l’accès plus rapide et plus fiable.

□ **Participer au Programme de souvenirs de musique canadienne pour acquérir et conserver des enregistrements sonores.**

Avec une aide financière du Programme de souvenirs de musique canadienne, nous avons continué d’acquérir, de préserver, de cataloguer et de décrire des enregistrements sonores récents et anciens pour la collection nationale. Nous avons acheté d’importants enregistrements sonores anciens dans des ventes aux enchères ou auprès d’autres sources. Ce financement a aussi permis à du personnel de Bibliothèque et Archives Canada d’assister à plusieurs conférences dans le domaine de la musique et de créer du matériel promotionnel pour sensibiliser l’industrie de la musique canadienne et le public canadien à notre rôle à l’égard de la préservation du patrimoine musical du Canada et aux exigences en matière de dépôt légal. Le lancement du site Web *RPM* (<http://www.collectionscanada.ca/rpm/index-f.html>) est une autre activité digne de mention. Ce site souligne les contributions exceptionnelles de Walt Grealis et de Stan Klees, ainsi que la grande influence de *RPM Weekly*. En partenariat avec le Trust pour la préservation de l’audiovisuel, nous avons numérisé tous les palmarès qui ont été imprimés pendant toute la période de publication de ce périodique — soit plus de 10 000! La base de données a été conçue de manière à permettre aux chercheurs et aux amateurs de musique de faire des recherches par date, artiste, pièce et type de palmarès, parmi des œuvres qui vont des succès country aux 45 tours les plus vendus. L’aide financière obtenue a aussi financé le transfert sous forme numérique d’importants fonds d’enregistrements sonores, notamment l’interprétation sur disques acétate des variations de Goldberg par Glenn Gould. Ces transferts sont conservés dans une mémoire numérique de grande capacité, qui facilite l’utilisation et la préservation à long terme d’enregistrements sonores canadiens fragiles sous des formes désuètes. Nous avons continué de rendre l’accès à la collection plus facile grâce à l’établissement de notices catalographiques (sur quelque 477 disques 33 tours, 366 cassettes et 2 838 CD en 2004-2005) pour AMICUS et au catalogage et à la production de versions numériques d’anciens enregistrements sonores canadiens pour le site Web *Le Gramophone virtuel*.

Résultat stratégique : l'information et le savoir sont efficacement gérés par les institutions fédérales.

Ce résultat stratégique comporte trois activités de programme : les stratégies de gestion de l'information, les solutions de gestion de l'information et les services de gestion de l'information.

Description de l'activité de programme—Stratégies de gestion de l'information (GI)

Les trois organismes fédéraux responsables de la gestion de l'information et de la gestion du savoir (GI/GS), c'est-à-dire Bibliothèque et Archives Canada, la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, collaborent entre eux et avec d'autres ministères et organismes fédéraux afin de planifier, d'élaborer, de communiquer et de réaliser un programme de GI stratégique conforme et utile aux objectifs stratégiques et opérationnels du gouvernement fédéral et de ses ministères et organismes. Ils adoptent une approche pangouvernementale pour élaborer des stratégies, des principes directeurs, des normes et des initiatives qui permettront au gouvernement d'utiliser et de gérer l'information le mieux possible pendant toute la durée du cycle de vie de celle-ci.

Résultats prévus—Stratégies de gestion de l'information (GI)

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
Le programme de GI dans l'administration fédérale est clairement défini et compris	Approche plus cohérente envers la GI dans l'ensemble des institutions gouvernementales	Capacité accrue du gouvernement à desservir les Canadiens et à obtenir de meilleurs résultats fonctionnels au moyen d'une gestion de l'information judicieuse
Des renseignements pertinents au sujet des pratiques, des normes et des outils nationaux et internationaux sont mis à la disposition des institutions gouvernementales et intégrés aux produits élaborés par BAC	Adoption plus répandue de pratiques, de normes et d'outils rentables	
Les décideurs du gouvernement du Canada sont plus conscients du rôle et de la valeur de la GI	Meilleure compréhension et engagement plus profond relativement à l'utilisation de la GI dans les activités du gouvernement	

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
1 755 500 \$	2 429 200 \$	1 809 800 \$

Ressources humaines : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
16 ETP	14 ETP	(2) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Stratégies de gestion de l'information

- **Jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la Politique de gestion de l'information gouvernementale, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.**

BAC étant l'un des trois organismes responsables de la GI au gouvernement du Canada, nous avons collaboré avec la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour établir, à l'échelle de l'administration fédérale, un programme de GI fortement axé sur le client et où les rôles et les responsabilités sont clairs. Le plan d'exécution du programme de GI, qui devait être élaboré sous la direction du Secrétariat du Conseil du Trésor pour janvier 2005, devrait maintenant être prêt à l'été 2006. Les trois organismes responsables sont parvenus à une entente initiale sur des définitions générales de rôles et de responsabilités, ce qui leur a permis de commencer à harmoniser des fonctions.

Conformément aux responsabilités que la Politique de gestion de l'information gouvernementale confère à Bibliothèque et Archives Canada et vu notre détermination à mettre encore plus l'accent sur le client, nous avons fourni des descriptions bibliographiques de publications fédérales récentes sous diverses formes, y compris des publications Internet, et élaboré des directives et des outils en GI qui tiennent compte des besoins des clients. Nous avons continué à revoir les lignes directrices concernant la conservation des documents administratifs communs, un guide sur l'utilisation des Centres fédéraux de documents, les directives sur la gestion des documents à l'intention des ministres et de leur personnel, et des guides pour la gestion des documents photographiques et cartographiques. Une fois parachevés, ces guides révisés remplaceront les versions actuelles qui sont accessibles dans la section Services de gestion de l'information de notre site Web à (http://www.collectionscanada.ca/gestion-information/06_f.html).

Conjointement avec un groupe de travail interministériel composé de spécialistes de l'information, de la gestion des documents et du Web, de bibliothécaires et d'archivistes et présidé par Bibliothèque et Archives Canada, nous avons ébauché une norme de métadonnées de gestion des documents pour le gouvernement du Canada, qui indique les métadonnées à saisir dans les systèmes électroniques et mixtes (format électronique et papier). Nous avons aussi reconnu la nécessité d'élaborer des métadonnées pour la correspondance des hauts fonctionnaires en tant qu'élément additionnel du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI), que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est en train de concevoir et qui doit être utilisé à l'échelle de l'administration fédérale. Nous examinerons cette question plus en détail en 2005-2006. Une fois l'exercice d'élaboration terminé, la norme de métadonnées de gestion des documents

et l'élément métadonnées pour la correspondance des cadres supérieurs aideront les institutions fédérales à reconnaître, à authentifier, à décrire et à gérer leurs documents électroniques et de papier de manière systématique, afin de satisfaire aux exigences en matière d'opérations, de reddition de comptes, d'interfonctionnement et d'archivage.

Afin d'élaborer un plan d'action permettant de répondre aux besoins des clients ministériels en matière de conseils et de directives sur la gestion de l'information électronique, nous avons analysé le contexte de dix ministères et organismes pour déterminer et comprendre les besoins, les tendances, les catalyseurs et les contraintes actuels des clients en ce qui concerne la gestion de l'information électronique. Selon le résultat de cette analyse, 90 % des ministères et des organismes sondés se soucient de l'utilisation et de la disposition des documents électroniques, et leur plus grand défi est la gestion du courrier électronique. Les données que nous avons rassemblées nous permettront d'établir des normes de gestion des courriels, ainsi que des lignes directrices sur les caractéristiques essentielles des documents électroniques, que les ministères et les organismes pourront utiliser pour évaluer leur infrastructure et leur politique de gestion des documents électroniques.

□ **Faire mieux connaître et comprendre la gestion de l'information (GI) comme discipline fondamentale.**

Afin de mieux faire connaître et comprendre la valeur fondamentale de la gestion de l'information en tant que discipline essentielle à une saine gestion publique et comme catalyseur de la transformation des activités gouvernementales et des services aux clients, nous avons fait partie de comités fédéraux de GI de haut niveau, notamment le Comité sur la gestion de l'information et les politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor, le Comité des champions de la gestion de l'information, le Forum sur la GI et le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, et coprésidé l'Initiative de leadership en GI. Le Bibliothécaire et Archiviste du Canada a fait valoir l'importance de la GI dans les discours qu'il a prononcés lors de manifestations telles que le Congrès canadien de l'ARMA à Vancouver, en juin 2004, le Colloque de l'automne du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, en septembre 2004, la Journée de la GI, en septembre 2004, la Semaine de la technologie dans l'administration fédérale (GTEC), en octobre 2004, et le 10^e Programme annuel de gestion stratégique de l'information de l'Agence canadienne de développement international, en octobre 2004.

Nous avons expliqué le point de vue stratégique fédéral sur la GI, ainsi que notre rôle de soutien de la mise en œuvre de la Politique de gestion de l'information gouvernementale, en faisant des exposés sur des sujets tels que l'outil d'évaluation des capacités en matière de GI et d'autres guides de GI élaborés par BAC à plusieurs ministères et organismes, tels que Ressources naturelles Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le ministère du Patrimoine canadien et Santé Canada, et à des membres des milieux de la GI, tels que l'Association des administrateurs et des gestionnaires des documents (ARMA) et l'Institut de gestion des dossiers.

L'examen de l'information disponible sur les évaluations des capacités en GI qui ont été effectuées nous donne à penser que, malgré nos efforts de sensibilisation à l'importance de la GI, l'évaluation des capacités en GI sera une activité permanente. D'avril 2003 à mars 2005,

24 ministères et organismes ont évalué leurs capacités en GI. Dix-neuf autres projetaient ou envisageaient de le faire. Après avoir examiné les résultats existants des évaluations de capacités en GI, nous avons tiré les conclusions suivantes : il n’y pas de compréhension uniforme de la GI à l’échelle de l’administration fédérale; il existe des problèmes sur les plans de la culture organisationnelle, des compétences et des ressources; le leadership fait défaut; dans de nombreux cas, il y a absence ou insuffisance de vision ou de structure de régie; beaucoup manquent d’outils de GI ou ont des outils médiocres. Les questions liées à la GI demeureront un mélange d’éléments stratégiques et opérationnels (leadership, régie et outils de GI, par exemple); notre programme de travail et celui des organismes centraux responsables de la GI, des comités de GI et des milieux de la GI doivent continuer de tenir compte simultanément de ces deux ordres de perspectives et de besoins.

Description de l’activité de programme—Solutions de gestion de l’information

En vertu de la Politique de gestion de l’information gouvernementale, notre institution est chargée d’élaborer des solutions opérationnelles, y compris des normes, des directives, des outils, des initiatives, des processus, des systèmes et des activités de formation, pour aider les ministères et les organismes fédéraux à gérer leurs ressources d’information sous toutes leurs formes et pendant toute la durée de leur cycle de vie, et de fournir un appui professionnel aux milieux fédéraux de la GI.

Résultats prévus—Solutions de gestion de l’information

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
Les spécialistes en GI sont mieux renseignés au sujet des meilleures pratiques de GI	Les pratiques exemplaires et les produits/outils en GI sont utilisés de manière plus efficace par les institutions gouvernementales	Capacité accrue du gouvernement à desservir les Canadiens et à obtenir de meilleurs résultats fonctionnels au moyen d’une gestion judicieuse de l’information
Les spécialistes en GI des institutions gouvernementales ont accès à des pratiques, à des normes et à des outils améliorés et rentables		
Possibilité accrue de coopération et d’échange entre les institutions gouvernementales de la collectivité de GI	Collectivité de GI mieux coordonnée	

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
3 048 700 \$	2 428 000 \$	2 662 500 \$

Ressources humaines : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
33 ETP	24 ETP	(9) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Solutions de gestion de l'information

□ **Créer un système de classification fonctionnel pour les documents du gouvernement.**

Nous avons poursuivi l'élaboration d'un modèle de système de classification fondé sur les fonctions pour les documents gouvernementaux, qui facilitera la prestation des programmes et des services fédéraux, la reddition des comptes et l'interfonctionnement, et aidera à recenser convenablement et à préserver le patrimoine documentaire gouvernemental.

Aux deux prototypes de structures de classification conçus, en 2003-2004, pour les fonctions administratives communes de la gestion des finances et de la gestion des ressources humaines, nous avons ajouté, en 2004-2005, deux modèles de structures de classification fondées sur les fonctions pour la gestion des biens immobiliers et la gestion du matériel. Nous avons élaboré ces modèles en collaboration avec du personnel opérationnel et de programme de secteurs d'activités et les avons validés à l'aide du contenu de systèmes existants de classification de documents administratifs communs utilisés dans quatre institutions fédérales (le ministère des Affaires étrangères, Service correctionnel Canada, la GRC et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada). En 2005-2006, nous créerons les modèles restants de structures de classification pour les fonctions administratives communes de la gestion de l'information, de la technologie de l'information, de la sécurité et de l'examen (vérification et évaluation).

Afin de fournir des instructions pas à pas aux ministères qui songent à élaborer ou à personnaliser eux-mêmes un modèle de système de classification fondé sur les fonctions, et de proposer une orientation pour l'élaboration d'un modèle de structure de classification des documents opérationnels, nous avons ébauché un guide de mise en œuvre que nous peaufinerons en 2005-2006.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a reconnu les possibilités du système de classification fondé sur les fonctions en tant qu'outil important pour aligner l'information du gouvernement sur les activités gouvernementales et les processus opérationnels, ce qui favorise l'efficacité opérationnelle, la reddition des comptes et l'interfonctionnement, et aide à recenser convenablement et à préserver le patrimoine documentaire du gouvernement. Nous avons aligné notre travail de conception d'une structure de classification fondée sur les fonctions sur le Programme de transformation opérationnelle du Secrétariat du Conseil du Trésor, le Modèle de référence stratégique du gouvernement du Canada, l'Architecture d'activités de programmes et la Structure de gestion des ressources et des résultats. Des renseignements et des conseils concernant cette structure se trouvent dans notre site Web à l'adresse (http://www.collectionscanada.ca/gestion-information/0630_f.html).

- **Élaborer une méthode générale de réduction de l'arriéré des anciens documents opérationnels.**

Nous avons reporté l'exécution de cet engagement. Nous avons incorporé une question plus vaste, celle qui consiste à intégrer l'élaboration d'une stratégie de prestation d'un service national d'entreposage pour les renseignements fédéraux et la formulation d'une stratégie d'une nécessité primordiale pour les Centres fédéraux de documents (situés à Vancouver, à Edmonton, à Winnipeg, à Toronto, à Montréal, à Québec, à Halifax et à Ottawa), dans un objectif dont la réalisation s'étendra sur trois ans (2005 à 2008) et donnera lieu à l'élaboration d'un modèle pour l'entreposage de toutes les formes de documents fédéraux ayant une valeur opérationnelle.

Dans le cadre de la stratégie de logement à long terme pour les Centres fédéraux de documents, en partenariat avec un groupe de travail interministériel, nous avons mis en place une offre à commandes principale et régionale (OCPR), qui permettra d'obtenir auprès du secteur privé des services convenables d'entreposage et de gestion de documents fédéraux dans la région de la capitale nationale (RCN) pour les documents qui ne répondront pas aux critères d'admissibilité du Centre fédéral de documents de la RCN, ou lorsque le Centre manquera de place. Nous suivrons de près l'usage qu'on fera de cette OCPR pour recueillir des données sur le coût d'utilisation des centres privés de documents et créer un des fils conducteurs qui nous permettront, au cours des trois prochaines années, de déterminer l'étendue de la question des anciens documents opérationnels de l'administration fédérale.

Description de l'activité de programme—Services de gestion de l'information

BAC fournit des services de GI au gouvernement du Canada par l'entremise des Centres fédéraux de documents et du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral.

Résultats prévus—Services de gestion de l'information

Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
Gestion améliorée des documents d'utilité continue pour le gouvernement	Les ministères fédéraux peuvent accéder de manière rentable aux documents et au matériel de bibliothèque	Capacité accrue du gouvernement à desservir les Canadiens et à obtenir de meilleurs résultats fonctionnels au moyen d'une gestion judicieuse de l'information
Capacité accrue des bibliothèques fédérales d'offrir des services de qualité au personnel et aux clients		

Ressources financières :

Prévisions	Autorisations	Dépenses réelles
7 140 600 \$	7 608 000 \$	7 992 300 \$

Ressources humaines : (ETP = Équivalents temps plein)

Prévisions	Autorisations	Différence
130 ETP	127 ETP	(3) ETP

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005—Services de gestion de l'information

- **Consolider les liens avec le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral pour appuyer le rôle des bibliothèques dans la gestion des documents d'information des ministères et organismes fédéraux.**

Bibliothèque et Archives Canada a le mandat de coordonner les services de bibliothèque des institutions fédérales, et assure un leadership et un appui par l'entremise du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral (CBGF). De plus, en gérant le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, qui a négocié avec des fournisseurs des réductions de prix pour des produits et des services d'information, nous avons aidé les institutions fédérales à rendre accessibles aux fonctionnaires les renseignements dont ils ont besoin.

Le CBGF a continué de renforcer les liens entre les milieux des bibliothèques fédérales et les milieux fédéraux de la GI pour aider à atteindre les objectifs du Projet de renouveau de la collectivité du CBGF (<http://collectionscanada.ca/cfl-cbfg/s37-170-f.html>), qui consistent à réorienter, à renouveler et à redéfinir le rôle des bibliothèques fédérales dans le modèle de GI du gouvernement du Canada. Il a favorisé l'intégration des bibliothèques fédérales au sein de la communauté de la GI en prenant part à des discussions de haut niveau, telles que le Forum de la GI, en présidant le volet « Assemblée communautaire sur la gestion de l'information » du Colloque annuel sur la gestion de l'information gouvernementale, et au moyen de son Colloque de l'automne et du Prix Agatha-Bystram pour souligner l'initiative en matière de gestion de l'information.

Le CBGF a consulté plus de trente bibliothèques fédérales sur le rôle qu'elles souhaitent lui voir jouer à titre d'organisme directeur des bibliothèques du gouvernement du Canada et sur leur conception des futurs services de bibliothèque fédéraux. L'information recueillie a servi à préparer une première ébauche d'une stratégie pour les bibliothèques fédérales, qui sera développée davantage en 2005-2006 à l'aide de plus vastes consultations auprès des usagers et des non-usagers des services de bibliothèque fédéraux.

Le Consortium du CBGF a formulé un plan stratégique, qui peut être consulté à l'adresse suivante : (<http://www.collectionscanada.ca/consortium/s38-120-f.html#c>). Grâce à un approvisionnement rentable en documents et en services, le Consortium a accru l'accessibilité des produits et des services d'information pour les bibliothèques fédérales. Par exemple, un service de centralisation des signatures de factures a permis à tous les membres de faire une économie immédiate de 10 %, qui devrait représenter une économie annuelle de plus de 1 000 000 \$ en abonnements à des ressources et à des services. En outre, après avoir présenté une demande au Fonds de mise en œuvre de la Politique sur la gestion de

l'information gouvernementale du Secrétariat du Conseil du Trésor, le Consortium a obtenu un financement pour un essai de validation sur l'octroi de licences de site pour l'utilisation des ressources électroniques (bases de données en texte intégral), qui sera réalisé en 2005-2006.

Autres sujets d'intérêt

La gestion intégrée de Bibliothèque et Archives Canada

Rendement par rapport aux engagements pour 2004-2005

□ Poursuivre la transformation

Nous avons fait avancer le processus de transformation de concert avec nos employés, nos partenaires et les parties intéressées. Nous avons mis en place notre structure organisationnelle et de régie, établi un modèle fonctionnel intégré pour la nouvelle institution afin de faciliter l'exécution du nouveau mandat que la Loi nous a confié, et entrepris quatre importantes initiatives qui serviront de catalyseurs pour faire de BAC une institution du savoir du XXI^e siècle. Nous avons commencé à cerner notre rôle national et à délimiter nos programmes d'aide, et à rendre nos systèmes, nos politiques, nos priorités et nos budgets conformes à l'importance accordée par le gouvernement fédéral aux citoyens, aux valeurs, aux résultats et aux dépenses judicieuses.

□ Consolider notre capacité de gestion

Nous avons établi des stratégies internes d'habilitation pour nous permettre de renforcer notre capacité de gérer comme un organisme souple, axé sur les résultats, appuyé par les technologies et doté d'un effectif solide dans un milieu de travail sain et solidaire. Nous avons mis l'accent sur la collaboration horizontale entre tous les secteurs de notre institution. Nous avons élaboré et mis en œuvre un plan de transition pour la centralisation des ressources et de l'administration dans une seule institution. Nous avons adopté un nouveau Plan comptable, approuvé une nouvelle Architecture d'activités de programmes et établi un tableau de concordance entre celle-ci et l'ancien Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation des anciennes Bibliothèque nationale et Archives nationales. Nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'évaluation de nos capacités de gestion moderne afin de disposer de données pertinentes et probantes sur notre rendement. Nous avons renforcé la capacité de gestion de nos cadres en leur fournissant de la formation en gestion moderne et des outils convenables. Nous avons offert à nos gestionnaires une série de cours sur le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du gouvernement fédéral et leur avons fourni un outil d'autoévaluation des pratiques de gestion fondé sur les éléments du CRG.

□ Développer les ressources humaines

Pour Bibliothèque et Archives Canada, l'exercice 2004-2005 a été une période très mouvementée et riche en possibilités. Notre nouvelle Loi a autorisé la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle. D'autre part, les travaux de construction des nouveaux locaux de l'administration centrale de Bibliothèque et Archives Canada à Place de la Cité, à Gatineau (Québec), ont pris fin et le déménagement d'employés dans le nouvel immeuble a débuté en novembre 2004. Pour diverses raisons, dont ces changements, 260 employés, soit plus de 20 % de l'effectif de notre institution, nous ont quittés. Un roulement aussi énorme de

personnel a causé des problèmes persistants, mais a aussi créé des possibilités d'équité en matière d'emploi.

Nous avons pris des mesures pour moderniser la gestion des ressources humaines (RH) conformément à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. Nous avons évalué les aptitudes et les compétences de nos employés, et décelé les lacunes existantes. Nous avons ébauché une politique d'apprentissage, qui recommande l'adoption d'une approche de gestion des ressources humaines axée sur les compétences. Cependant, aucune ressource ne sera affectée au développement de compétences essentielles à notre organisme tant que cette politique n'aura pas été approuvée. La consolidation de la capacité de gestion de Bibliothèque et Archives Canada demeurera une priorité constante au cours des prochaines années.

Nous avons nommé un conseiller en RH coordonnateur de l'équité en emploi chargé de promouvoir l'équité en matière d'emploi en partenariat avec le groupe de travail sur l'équité en matière d'emploi et la diversité. En outre, tous les gestionnaires et les conseillers en RH ont eu la responsabilité d'élaborer des stratégies et de prendre des mesures de dotation en personnel afin que Bibliothèque et Archives Canada s'achemine vers la réalisation des objectifs visés relativement à la disponibilité des divers groupes sur le marché du travail. Nous avons augmenté la taille de deux de nos groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi. Le taux de représentation des employés autochtones a augmenté de 0,4 % et est supérieur à leur taux de disponibilité sur le marché du travail. Le taux de représentation des minorités visibles a subi une hausse de 0,55 %, mais il est encore inférieur aux taux de disponibilité de ce groupe sur le marché du travail. Afin de remédier à cette sous-représentation, nous avons pris des mesures telles que l'élaboration de plans d'équité en matière d'emploi, formulés pour les directions et liés à des ententes de responsabilité de gestion, et l'utilisation de programmes de la Commission de la fonction publique conçus expressément pour recruter des étudiants et d'autres membres des groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi. Nous continuerons de recommander que des membres de minorités visibles fassent partie de comités de sélection et que celles-ci soient visées par des campagnes de recrutement.

□ **Établir un cadre de gestion des risques**

Les gestionnaires ont reçu une formation sur la gestion des risques et les techniques de vérification et d'évaluation, car leur aptitude à repérer les risques qui menacent notre organisme influera sur la prise de décisions et l'élaboration de stratégies. Nous avons établi le contexte du risque de Bibliothèque et Archives Canada et prévu des séances de travail qui débiteront en mai 2005. Le Cadre de gestion intégrée du risque de Bibliothèque et Archives Canada devrait être terminé d'ici l'automne 2005.

□ **Aligner les technologies de l'information (TI)**

Nous avons déménagé nos installations et nos services de TI dans de nouveaux locaux à Place de la Cité, à Gatineau (Québec). Nous avons construit une nouvelle salle machine améliorée et installé de nouveaux routeurs et liaisons Internet plus rapides. Nous avons aussi converti tous les postes de travail du personnel en un parc informatique standard. C'était

d'une importance cruciale pour nous permettre d'aligner les investissements en TI sur les besoins de la nouvelle institution et de réduire la complexité de l'environnement informatique et les frais d'entretien de systèmes multiples. La normalisation du parc informatique a entraîné une hausse de productivité et permis aux employés de communiquer plus facilement entre eux et avec le public canadien.

□ **Répondre aux besoins en matière de locaux**

La satisfaction de tous nos besoins en locaux prendra plusieurs années. À long terme, nous projetons de déménager toutes nos activités d'administration, de préservation et d'entreposage, ainsi que nos nombreuses activités professionnelles, dans de nouveaux locaux qui seraient situés à proximité de notre Centre de préservation de Gatineau (Québec), de manière à former un campus unique. Le public continuerait d'avoir accès à notre collection à Ottawa, dans l'immeuble rénové du 395, rue Wellington et au Musée du portrait du Canada, dont l'ouverture est prévue pour la fin de 2007. En 2004-2005, nous avons déménagé des activités administratives et professionnelles à Place de la Cité à Gatineau (Québec), dans cinq des neuf étages qui seront occupés par Bibliothèque et Archives Canada. Deux des quatre étages restants seront occupés en août 2005 et nous finirons d'aménager les deux derniers étages afin qu'ils puissent accueillir du personnel d'ici le début de l'automne 2005. Nous avons un échéancier très serré et des ressources limitées.

Nous avons commencé à élaborer une analyse de rentabilité à présenter au Conseil du Trésor pour faire approuver les fonds nécessaires à l'obtention des rayonnages dont nous avons besoin pour maximiser la capacité d'entreposage et l'utilisation d'une installation provisoire de conservation de notre collection. Lorsque nous aurons obtenu l'approbation du CT à l'automne 2005, nous poursuivrons la mise en œuvre de ce projet et transférerons des documents dans l'installation d'entreposage provisoire jusqu'en 2006-2007.

La construction d'une nouvelle installation pour la collection de films sur nitrate de cellulose devait débuter en 2004-2005, mais un différend contractuel et un manque de fonds ont retardé l'exécution de ce projet. Nous avons formulé et examiné des options pour remédier au manque de fonds et satisfaire à la nécessité de quitter les locaux actuels. Des discussions sont en cours sur les solutions à retenir, et nous continuons d'évaluer l'état de la collection en question, ainsi que l'étendue des fonds de documents sur nitrate dont BAC n'a pas la garde.

□ **Préparer de l'information sur le rendement et élaborer des mesures du rendement**

Notre participation à l'initiative entreprise à l'échelle de l'administration fédérale par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour élaborer une Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) a eu la préséance sur notre travail d'élaboration d'un cadre de mesure du rendement. Le processus d'élaboration de la SGRR a compris les éléments suivants : l'Architecture d'activités de programmes (AAP), des descriptions d'activités et de sous-activités de programmes, des énoncés de résultats, des indicateurs de rendement, des données de référence et des objectifs de rendement pour l'avenir. En 2004-2005, l'AAP, avec les descriptions de programmes et les énoncés de résultats, a été approuvée. Nous avons commencé à élaborer des indicateurs de rendement. Le travail de conception d'un modèle logique pour notre institution reste à faire.

La collection du patrimoine documentaire de Bibliothèque et Archives Canada

Notre collection est une source unique d'information sur l'évolution et les réalisations de la société canadienne, et l'expression de la riche production intellectuelle et de la créativité des Canadiens. Cette ressource nationale d'une valeur inestimable est accessible et ouverte au public, et appartient au peuple canadien.

Nous détenons la collection la plus complète au monde de documents publiés au Canada, sur le Canada et par des Canadiens, ainsi que de documents publiés à l'étranger qui renferment du contenu canadien ou qui ont été créés par des auteurs, des compositeurs ou des artistes canadiens. Notre collection comprend aussi le patrimoine documentaire fédéral, dont une partie date d'avant 1867, et des documents qui proviennent de personnes, d'organismes et d'associations et revêtent toutes les formes imaginables : journaux personnels, lettres, photographies, œuvres d'art documentaire, portraits, musique, films, bandes vidéo, enregistrements sonores, timbres, cartes, plans et données géomatiques.

Notre collection renferme aussi des archives littéraires, de la littérature pour enfants, des livres rares, y compris des publications canadiennes produites avant 1867, et la Collection Lowy d'Hebraica et de Judaica.

Nos collections d'archives privées comprennent des documents de gouverneurs généraux, de juges de la Cour suprême, de la Cour fédérale et des tribunaux précédents, et de hauts fonctionnaires (dont des diplomates et des officiers supérieurs), ainsi que des documents d'intérêt professionnel et économique émanant de particuliers et d'organismes.

Nous détenons également des archives personnelles et politiques d'importance nationale créées par des politiciens et des partis fédéraux, ainsi que des documents des premiers ministres du Canada, de ministres, de députés et de sénateurs. Les documents électroniques de toutes sortes occupent une place grandissante dans notre collection.

En développant la collection du patrimoine documentaire du Canada, en la préservant et en la rendant accessible, nous :

- aidons les Canadiens à se comprendre et à connaître leur histoire;
- créons des réseaux d'apprentissage, d'alphabétisation, de recherche et de découverte culturelle, et faisons partie de tels réseaux;
- conservons la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada;
- sauvegardons les droits du peuple canadien en matière de citoyenneté, de pensions, de revendications territoriales et de souveraineté;
- répondons aux besoins d'une société du savoir dynamique.

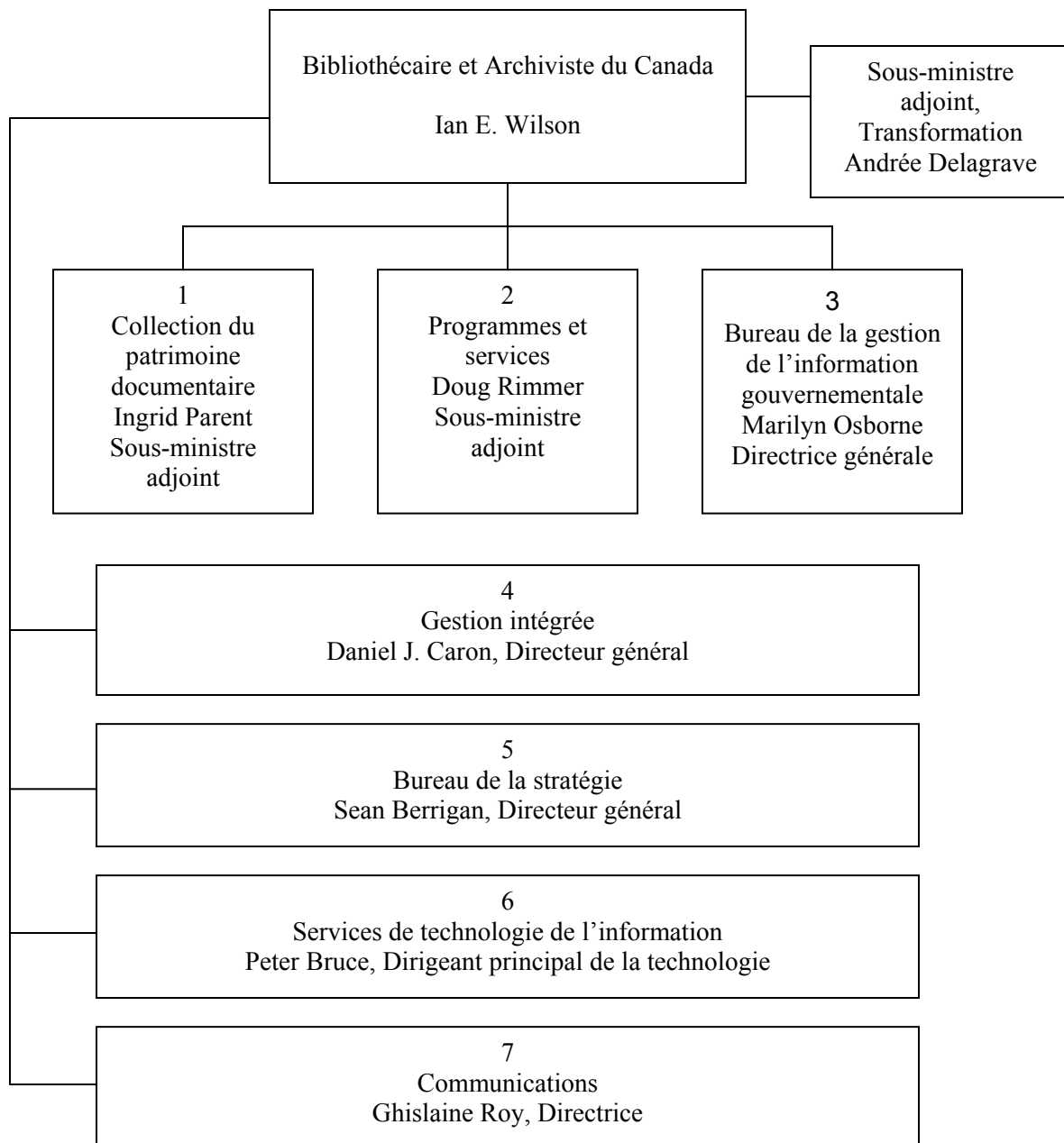
Le tableau de la page suivante renferme des données statistiques sur la collection du patrimoine documentaire de Bibliothèque et Archives Canada.

Composition de la Collection de Bibliothèque et Archives Canada					
Patrimoine de l'édition	Volume 2004-2005	Volume 2003-2004	Documents 'archives	Volume 2004-2005	Volume 2003-2004
Collection Accès et service	9 059 852 articles	8 753 950 articles	Documents textuels publics	123 509 mètres lineaires	121 264 mètres linéaires
Collection de préservation	2 550 965 articles	2 459 296 articles	Documents textuels privés	45 837 mètres lineaires	45 628 mètres linéaires
Collection des publications gouvernementales canadiennes	2 193 506 articles	2 160 623 articles	Documents électroniques	44,5 téra-octets	3,5 téra-octets
Collection des journaux	651 415 articles	631 178 articles	Cartes et dessins architecturaux	Cartes : 1 792 867 Dessins architecturaux : 1 143 939	Cartes : 1 792 715 Dessins architecturaux : 1 141 899
Collection de musique	565 197 articles	547 195 articles	Films, Enregistrements sonores, Vidéos	Films : 72 939 heures Enregistrements sonores : 165 389 heures Vidéos : 131 086 heures	Films : 72 698 heures Enregistrements sonores : 164 427 heures Vidéos : 116 123 heures
Collection des livres rares	102 125 articles ¹	205 350 articles	Art documentaire	366 440 articles	357 130 articles
Collection Lowy (ouvrages hébraïques et judaïques)	27 963 articles	27 879 articles	Photographie	24 610 855 images	24 596 937 images
Collection Centre des ressources des employés	35 000 articles ²	80 418 articles	Philatélie	1 015 449 articles	1 000 893 articles

1. En 2003-2004, ce nombre comprenait les manuscrits littéraires qui sont maintenant inclus dans les Documents d'archives, documents textuels privés.

2. En raison du déménagement à Place de la Cité, une partie du matériel a été transféré dans la Collection Accès et Service du Patrimoine de l'édition.

Structure de l'organisme



1, 2 et 3 sont les secteurs opérationnels de Bibliothèque et Archives Canada. Ils reflètent notre mandat législatif et notre Architecture d'activités de programmes. Les résultats stratégiques correspondants sont les suivants :

1. le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé;
2. le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures;
3. l'information et le savoir sont efficacement gérés dans les institutions fédérales.

Renseignements financiers

Au cours de 2004-2005, la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, qui a été promulguée le 21 mai 2004, a eu pour effet de créer Bibliothèque et Archives Canada, pour succéder à la Bibliothèque nationale du Canada et aux Archives nationales du Canada. De nombreux changements ont découlé de cette fusion, notamment la décision de présenter, dès 2004-2005, l'information en fonction des résultats stratégiques de Bibliothèque et Archives Canada définis dans son Architecture d'activités de programmes.

Le *Budget principal des dépenses* de même que le *Rapport sur les plans et les priorités* pour l'année 2004-2005 ont été préparés séparément pour la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada. Pour des fins de présentation et de comparaison, les montants figurant dans les tableaux qui suivent en regard du Budget principal et des dépenses prévues correspondent à la somme du Budget principal et des dépenses prévues de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada.

Vue d'ensemble du rendement financier de Bibliothèque et Archives Canada

Pour 2004-2005, le *Budget principal des dépenses* de Bibliothèque et Archives Canada était de 96 461 000 \$, comprenant les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le montant reporté du budget de fonctionnement de 2003-2004 était de 2 694 796 \$; Bibliothèque et Archives Canada a également reçu des fonds du Conseil du Trésor pour les augmentations de salaire prévues dans les ententes résultant des négociations de conventions collectives. D'autres montants temporaires ont été reçus au cours de l'année pour certains projets, à savoir :

- 9,35 millions de dollars du Conseil du Trésor pour l'occupation des lieux au siège social de Bibliothèque et Archives Canada à Place de la Cité;
- Des transferts du ministère du Patrimoine canadien d'environ 5,5 millions pour le Programme de la culture canadienne en ligne;
- 0,780 million du Conseil du Trésor pour le Musée du portrait du Canada;
- 0,652 million du Conseil du Trésor pour le traitement et la conservation des documents personnels et politiques du très honorable Jean Chrétien.

En retour, 500 000 \$ ont dû être retournés au ministère du Patrimoine canadien en vue de l'initiative de réaffectation à l'échelle du gouvernement. De plus, le total de nos autorisations a été réduit de 625 000 \$. Ces ajustements, entre autres, ont porté le total des fonds disponibles pour l'année à 114 569 351 \$ (voir tableau 1).

Bibliothèque et Archives Canada est composé de sept secteurs administrant son programme en fonction de trois résultats stratégiques et de neuf activités de programme (voir tableau 6). Pour 2004-2005, les coûts liés à l'administration de ces activités totalisent approximativement 42 millions de dollars, soit 37 % des dépenses totales de l'année. Les coûts des Services ministériels sont répartis entre chacune des activités de programme au moyen d'une formule approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

En 2004-2005, Bibliothèque et Archives Canada a récolté des recettes de 754 500 \$ dont 463 100 \$ en revenus disponibles. Ces recettes provenaient des frais d'utilisation liés à l'accès et à la reproduction des éléments d'archives et de la collection. Un montant de 93 646 \$ a également été obtenu par suite de la disposition de biens en surplus de la Couronne. Ce montant a fait passer le total des fonds disponibles à ce titre à 123 451 \$ (incluant 29 805 \$ des années antérieures). Une partie de cette somme, soit 91 710 \$, a été utilisée pour les opérations générales de l'année courante.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des équivalents temps plein

(en milliers de dollars)	2002-2003 Dépenses réelles	2003-2004 Dépenses réelles	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Développement de la collection	36 194,6	35 284,9	30 466,4	32 314,4	38 063,4	37 412,4
Description de la collection	11 050,9	10 666,6	15 194,7	15 754,7	14 061,1	13 825,6
Soin de la collection	17 956,4	17 484,1	17 932,4	36 536,4	19 014,0	19 031,5
Services	19 554,0	19 030,9	18 672,0	19 302,0	21 101,8	20 921,2
Programmes	7 717,7	7 521,8	2 511,7	2 616,7	8 209,5	8 021,1
Musée du portrait du Canada	1 218,8	1 132,1	159,0	25 003,0	1 654,4	1 533,7
Stratégies de gestion de l'information	2 051,2	2 013,4	1 685,5	1 755,5	2 429,2	1 809,8
Solutions en gestion de l'information	2 368,0	2 299,0	2 943,7	3 048,7	2 428,0	2 662,5
Services de gestion de l'information	7 093,2	6 885,6	6 895,6	7 140,6	7 608,0	7 992,3
Total	105 204,8	102 318,4	96 461,0	143 472,0	114 569,4	113 210,1
Moins : revenus non disponibles	297,7	579,1	s.o.	10,0	291,4	291,4
Plus : coût des services reçus à titre gracieux (voir tableau 4)	37 215,9	41 115,6	s.o.	37 277,0	41 972,2	41 972,2
Coût net pour le ministère	142 123,0	142 854,9	96 461,0	180 671,0	156 250,2	154 890,9
Équivalents temps plein	1 156	1 167	s.o.	1 168	s.o.	1 147

1. En 2004-2005, la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) et les Archives nationales du Canada (ANC) ont fusionné afin de créer Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Dans le but d'obtenir des données comparables pour les trois années, nous avons combiné les données financières de la BNC et des ANC pour les années 2002-2003 et 2003-2004.
2. Suite à la fusion de la BNC et des ANC, BAC a révisé sa présentation des revenus disponibles. Les données des années financières précédentes ont été révisées en conformité avec les nouvelles normes de présentation afin d'obtenir une base comparative semblable entre les trois années présentées. Ces modifications ont un impact sur le Coût net pour le ministère. Le détail des revenus non disponibles est présenté dans le tableau 5.
3. Dans certains cas (s.o.), il n'existe aucune donnée correspondante.
4. Le montant du Budget principal et les dépenses prévues correspondent à la somme du montant du Budget des dépenses et des dépenses prévues de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada.
5. Le total des dépenses prévues inclut un montant de 47 011 000 \$ reporté aux années subséquentes.
6. Le total des autorisations inclut des autorisations de dépenser obtenues subséquentement à l'approbation du Budget principal des dépenses.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme

2004–2005 (en milliers de dollars)						
Activité de programme	Budgétaire					Total
	Fonctionnement	Subventions et contributions	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	
Développement de la collection						
Budget principal	30 466,4		30 466,4		30 466,4	30 466,4
Dépenses prévues	32 314,4		32 314,4		32 314,4	32 314,4
Total des autorisations	38 063,4		38 063,4		38 063,4	38 063,4
Dépenses réelles	37 412,4		37 412,4		37 412,4	37 412,4
Description de la collection						
Budget principal	15 194,7		15 194,7		15 194,7	15 194,7
Dépenses prévues	15 754,7		15 754,7		15 754,7	15 754,7
Total des autorisations	14 061,1		14 061,1		14 061,1	14 061,1
Dépenses réelles	13 825,6		13 825,6		13 825,6	13 825,6
Soin de la collection						
Budget principal	17 932,4		17 932,4	-	17 932,4	17 932,4
Dépenses prévues	36 536,4		36 536,4	-	36 536,4	36 536,4
Total des autorisations	19 456,4		19 456,4	442,4	19 014,0	19 014,0
Dépenses réelles	19 386,6		19 386,6	355,1	19 031,5	19 031,5
Services						
Budget principal	17 465,0	1 776,0	19 241,0	569,0	18 672,0	18 672,0
Dépenses prévues	18 095,0	1 776,0	19 871,0	569,0	19 302,0	19 302,0
Total des autorisations	18 129,9	3 098,5	21 228,4	126,6	21 101,8	21 101,8
Dépenses réelles	17 930,7	3 098,5	21 029,2	108,0	20 921,2	20 921,2
Programmes						
Budget principal	2 511,7		2 511,7		2 511,7	2 511,7
Dépenses prévues	2 616,7		2 616,7		2 616,7	2 616,7
Total des autorisations	8 209,5		8 209,5		8 209,5	8 209,5
Dépenses réelles	8 021,1		8 021,1		8 021,1	8 021,1

2004–2005 (en milliers de dollars)						
Activité de programme	Budgétaire					Total
	Fonctionnement	Subventions et contributions	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	
Musée du portrait du Canada						
Budget principal	159,0		159,0		159,0	159,0
Dépenses prévues	25 003,0		25 003,0		25 003,0	25 003,0
Total des autorisations	1 654,4		1 654,4		1 654,4	1 654,4
Dépenses réelles	1 533,7		1 533,7		1 533,7	1 533,7
Stratégies de gestion de l'information						
Budget principal	1 685,5		1 685,5		1 685,5	1 685,5
Dépenses prévues	1 755,5		1 755,5		1 755,5	1 755,5
Total des autorisations	2 429,2		2 429,2		2 429,2	2 429,2
Dépenses réelles	1 809,8		1 809,8		1 809,8	1 809,8
Solutions en gestion de l'information						
Budget principal	2 943,7		2 943,7		2 943,7	2 943,7
Dépenses prévues	3 048,7		3 048,7		3 048,7	3 048,7
Total des autorisations	2 428,0		2 428,0		2 428,0	2 428,0
Dépenses réelles	2 662,5		2 662,5		2 662,5	2 662,5
Services de gestion de l'information						
Budget principal	6 895,6		6 895,6		6 895,6	6 895,6
Dépenses prévues	7 140,6		7 140,6		7 140,6	7 140,6
Total des autorisations	7 608,0		7 608,0		7 608,0	7 608,0
Dépenses réelles	7 992,3		7 992,3		7 992,3	7 992,3

1. Le montant du Budget principal et les dépenses prévues correspondent à la somme du montant du Budget des dépenses et des dépenses prévues de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada.
2. Le total des dépenses prévues inclut un montant de 47 011 000 \$ reporté aux années subséquentes.
3. Le total des autorisations inclut des autorisations de dépenser obtenues subséquemment à l'approbation du Budget principal des dépenses.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2004-2005 (en milliers de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
46	Dépenses de fonctionnement	84 275,0	131 286,0	102 882,6	101 555,1
(L)	Contributions aux avantages sociaux des employés	12 186,0	12 186,0	11 575,4	11 575,4
(L)	Produit sur la disposition de biens de la Couronne	-	-	123,5	91,7
(L)	Remboursement de montants crédités aux revenus au cours des années antérieures	-	-	(12,1)	(12,1)
	Total	96 461,0	143 472,0	114 569,4	113 210,1

1. Le montant du Budget principal et les dépenses prévues correspondent à la somme du montant du Budget des dépenses et des dépenses prévues de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada.
2. Le total des dépenses prévues inclut un montant de 47 011 000 \$ reporté aux années subséquentes.
3. Le total des autorisations inclut des autorisations de dépenser obtenues subséquemment à l'approbation du Budget principal des dépenses.

Tableau 4 : Coût net pour le ministère

(en milliers de dollars)	2004-2005
Dépenses réelles	113 210,1
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	36 863,9
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (hors les fonds renouvelables)	5 036,2
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	66,8
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	5,3
<i>Moins : Revenus non disponibles</i>	291,4
Coût net pour le ministère en 2004-2005	154 890,9

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Revenus disponibles

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Soin de la collection						
Frais d'utilisation					442,4	355,1
Services						
Frais d'utilisation	214,8	323,0	569,0	569,0	126,6	108,0
Total des revenus disponibles	214,8	323,0	569,0	569,0	569,0	463,1

Revenus non disponibles

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Développement de la collection						
Remboursements de dépenses des années antérieures			-	-	-	6,7
Ajustements aux créditeurs de l'année antérieure						55,0
Produit sur la disposition de biens de la couronne						23,7
Autres ajustements						(27,6)
Description de la collection						
Remboursements de dépenses des années antérieures			-	-	-	4,6
Ajustements aux créditeurs de l'année antérieure						25,9
Produit sur la disposition de biens de la couronne						11,6
Autres ajustements						(13,0)
Soin de la collection						
Remboursements de dépenses des années antérieures			-	-	-	8,1
Ajustements aux créditeurs de l'année antérieure						30,7
Produit sur la disposition de biens de la couronne						13,7
Autres ajustements						(15,4)
Services						
Remboursements de dépenses des années antérieures			-	-	-	18,5
Ajustements aux créditeurs de l'année antérieure						29,2
Produit sur la disposition de biens de la couronne						13,0

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Recettes diverses			-	10,0	-	24,3
Autres ajustements						(14,6)
Programmes						
Remboursements de dépenses des années antérieures			-	-	-	17,8
Solutions en gestion de l'information						
Remboursements de dépenses des années antérieures			-	-	-	28,4
Services de gestion de l'information						
Remboursements de dépenses des années antérieures			-	-	-	7,7
Ajustements aux créditeurs de l'année antérieure						11,3
Produit sur la disposition de biens de la couronne			-	-	-	31,8
Total des revenus non disponibles						
Remboursements de dépenses des années antérieures	22,8	16,9	-	-	-	91,8
Ajustements aux créditeurs de l'année antérieure	35,6	233,5	-	-	-	152,1
Produit sur la disposition de biens de la couronne	146,0	219,7	-	-	123,5	93,8
Recettes diverses	65,7	60,9	-	10,0	-	24,3
Autres ajustements	27,6	48,1	-	-	-	(70,6)
Total des revenus non disponibles	297,7	579,1	s.o.	10,0	s.o.	291,4
Total des revenus	512,5	902,1		579,0		754,5

1. En 2004-2005, la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) et les Archives nationales du Canada (AN) ont fusionné afin de créer Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Dans le but d'obtenir des données comparables pour les trois années, nous avons combiné les données financières de la BNC et des AN pour les années 2002-2003 et 2003-2004.
2. La distribution des revenus non disponibles par activité de programme n'est pas disponible pour les années 2002-2003 et 2003-2004.
3. En 2004-2005, le Secrétariat du Conseil du Trésor a accepté la révision à notre autorité de crédit net afin d'étendre notre autorisation et d'inclure les revenus provenant de l'accès aux documents d'archives et de leur reprographie. Ces derniers n'étaient pas admissibles sous l'ancienne autorisation de la BNC. Les données présentées aux fins de comparaison pour 2002-2003 et 2003-2004 représentent les montants de revenus disponibles des AN seulement puisque la BNC n'avait pas d'autorisation de crédit net pour ces années.
4. En 2002-2003 et 2003-2004, la BNC n'avait pas d'autorisation de crédit net permettant d'utiliser les revenus provenant des demandes d'accès à la collection et à la reprographie de ce matériel. Ainsi, les autres revenus incluent les frais d'utilisation facturés par la BNC (36 350 \$ en 2002-2003 et 36 563 \$ en 2003-2004).
5. Les autres ajustements proviennent de principes reliés à la comptabilité d'exercice.
6. Le montant du Budget principal et les dépenses prévues correspondent à la somme du montant du Budget des dépenses et des dépenses prévues de la BNC et des AN.

Tableau 6 : Besoins en ressources par secteur

2004-2005										
(en milliers de dollars)	Développement de la collection	Description de la collection	Soin de la collection	Services	Programmes	Musée du portrait du Canada	Stratégies de gestion de l'information	Solutions en gestion de l'information	Services de gestion de l'information	Total
Collection du patrimoine documentaire										
Budget principal	19 213,2	8 193,7	10 795,0	-	-	-	-	-	-	38 201,9
Dépenses prévues	19 941,2	8 193,7	28 734,0	-	-	-	-	-	-	56 868,9
Total des autorisations	21 444,5	3 591,3	8 904,9	-	-	-	-	-	-	33 940,7
Dépenses réelles	20 986,3	3 921,3	9 045,1	-	-	-	-	-	-	33 952,7
Programmes et Services										
Budget principal	-	-	-	10 917,3	1 488,0	159,0	-	-	-	12 564,3
Dépenses prévues	-	-	-	10 917,3	1 488,0	25 003,0	-	-	-	37 408,3
Total des autorisations	-	-	-	8 974,7	6 703,4	1 633,4	-	-	-	17 311,5
Dépenses réelles	-	-	-	9 139,1	6 480,8	1 512,7	-	-	-	17 132,6
Bureau de gestion de l'information										
Budget principal	-	-	-	-	-	-	1 002,8	1 920,3	4 507,2	7 430,3
Dépenses prévues	-	-	-	-	-	-	1 002,8	1 920,3	4 507,2	7 430,3
Total des autorisations	-	-	-	-	-	-	1 449,6	891,3	3 941,5	6 282,4
Dépenses réelles	-	-	-	-	-	-	843,4	1 145,5	4 371,6	6 360,5
Bureau de la stratégie										

2004-2005										
(en milliers de dollars)	Développement de la collection	Description de la collection	Soin de la collection	Services	Programmes	Musée du portrait du Canada	Stratégies de gestion de l'information	Solutions en gestion de l'information	Services de gestion de l'information	Total
Budget principal	939,6	469,8	557,9	528,5	88,1	-	58,7	88,1	204,5	2 935,2
Dépenses prévues	939,6	469,8	557,9	528,5	88,1	-	58,7	88,1	204,5	2 935,2
Total des autorisations	1 382,0	691,0	820,5	777,4	129,6	-	86,4	129,6	302,3	4 318,8
Dépenses réelles	1 307,2	653,4	775,9	735,1	122,5	-	81,7	122,5	285,9	4 084,2
Services des technologies de l'information										
Budget principal	3 240,6	2 995,9	2 380,2	3 250,1	272,8	-	181,9	272,8	637,6	13 231,9
Dépenses prévues	3 240,6	2 995,9	2 380,2	3 250,1	272,8	-	181,9	272,8	637,6	13 231,9
Total des autorisations	3 099,4	2 979,6	2 223,7	3 609,2	264,2	-	176,2	264,2	616,6	13 233,1
Dépenses réelles	3 081,1	2 759,6	2 219,1	3 751,7	266,3	-	175,5	263,2	614,1	13 130,6
Gestion intégrée										
Budget principal	6 193,5	3 095,6	3 677,1	3 481,4	580,3	-	387,1	580	1 353,9	19 348,9
Dépenses prévues	7 313,5	3 655,6	4 342,1	4 111,4	685,3	-	457,1	685,0	1 598,9	22 848,9
Total des autorisations	11 279,1	6 370,0	6 555,3	7 257,7	1 031,8	21,0	663,4	1 062,4	2 559,8	36 800,5
Dépenses réelles	11 213,8	6 079,3	6 502,2	6 831,8	1 074,3	21,0	657,7	1 054,1	2 540,5	35 974,7
Communications										
Budget principal	879,5	439,7	522,2	494,7	82,5	-	55,0	82,5	192,4	2 748,5
Dépenses prévues	879,5	439,7	522,2	494,7	82,5	-	55,0	82,5	192,4	2 748,5
Total des autorisations	858,4	429,2	509,6	482,8	80,5	-	53,6	80,5	187,8	2 682,4
Dépenses réelles	824,0	412,0	489,2	463,5	77,2	-	51,5	77,2	180,2	2 574,8

1. Le montant du Budget principal et les dépenses prévues correspondent à la somme du montant du Budget des dépenses et des dépenses prévues de la BNC et des AN.
2. Le total des dépenses prévues inclut un montant de 47 011 000 \$ reporté aux années subséquentes.
3. Le total des autorisations inclut des autorisations de dépenser obtenues subséquentement à l'approbation du Budget principal des dépenses.

Tableau 7 - Recettes découlant du recouvrement des coûts des services spéciaux fournis à des ministères et organismes fédéraux

En milliers de dollars				
Organisme	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002
Agence des douanes et du revenu du Canada	1 432,5 \$	1 397,5 \$	1 329,8 \$	1 190,0 \$
Résolution des questions des pensionnats autochtones Canada	36,0 \$	33,8 \$	s.o.	s.o.
Anciens Combattants Canada	36,1 \$	35,8 \$	35,4 \$	29,4 \$
Société Radio-Canada	4,9 \$	7,3 \$	5,2 \$	6,1 \$
Total	1 509,5 \$	1 474,4 \$	1 370,4 \$	1 225,5 \$

Tableau 8-A : Rapport sur les frais d'utilisation pour 2004-2005 – Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Revenu prévu (000 \$)	Revenu réel (000 \$)	Coût total (000 \$)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice financier	Revenu prévu (000 \$)	Coût total estimatif (000 \$)
Copies de documents textuels sur papier et sur microformes faites par le personnel de BAC	(O)	<i>Loi sur le ministère du Patrimoine canadien</i> , sections 8 à 12	Publié dans la <i>Gazette du Canada</i> , Partie 1, le 18 janvier 2003	Non disponible par type de frais	419,2	Non disponible par type de frais	Pour service régulier : 30 jours après réception de la demande. Pour service rapide, voir section C.	80 %	2005-06 2006-07 2007-08	Non disponible par type de frais	Non disponible par type de frais
Copies de documents cartographiques ou de plans architecturaux sur microfiches de 105 mm faites par le personnel de BAC	(O)	Idem	Idem	Idem	18,5	Idem	Pour service régulier : 30 jours après réception de la demande avec limite de 75 copies par mois par client. Pour service rapide, voir section C.	95 %	2005-06 2006-07 2007-08	Idem	Idem
Copies de documents sur microformes faites par les clients	(O)	Idem	Idem	Idem	Inclus dans le 419,2 plus haut	Idem	s.o.	100 %	2005-06 2006-07 2007-08	Idem	Idem
Copies en noir et blanc de documents d'archives (Photostat) (par exemple, cartes et plans architecturaux) faites par le personnel de BAC	(O)	Idem	Idem	Idem	0,6	Idem	30 jours après réception de la demande.	Aucune demande traitée.	2005-06 2006-07 2007-08	Idem	Idem
Production d'une diapositive 35 mm d'un document original contenant des informations textuelles, iconographiques ou cartographiques faites par le personnel de BAC	(O)	Idem	Idem	Idem	0	Idem	30 jours après réception de la demande.	Aucune demande traitée.	2005-06 2006-07 2007-08	Idem	Idem
Reproduction d'une diapositive 35 mm à partir d'une diapositive 35 mm existante ou d'un transparent 4 sur 5 pouces contenant des informations textuelles, iconographiques ou cartographiques faite par le personnel de BAC	(O)	Idem	Idem	Idem	0,4	Idem	30 jours après réception de la demande.	Aucune demande traitée.	2005-06 2006-07 2007-08	Idem	Idem
Copies de documents d'archives créés en format électronique faites par le personnel de BAC	(O)	Idem	Idem	Idem	0	Idem	30 jours après réception de la demande.	100 %	2005-06 2006-07 2007-08	Idem	Idem
Frais de service pour la reproduction de documents effectuée par les fournisseurs du secteur privé	(O)	Idem	Idem	Idem	51,3	Idem	Documents déjà reproduits : 6 sem. après leur réception. Documents non reproduits : de 10 à 12 sem. env. après leur réception.	95 % pour les 2 types de documents.	2005-06 2006-07 2007-08	Idem	Idem
Services postaux et de manutention	(O)	Idem	Idem	Idem	27,9	Idem	s.o.	s.o.	2005-06 2006-07 2007-08	Idem	Idem
Total partiel (0)		Idem	Idem	Idem	517,9	492,1			2005-06 2006-07 2007-08	320,0 Non disponible	492,1 Non disponible

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Revenu prévu (000 \$)	Revenu réel (000 \$)	Coût total (000 \$)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice financier	Revenu prévu (000 \$)	Coût total estimatif (000 \$)
Recettes non fiscales diverses	(O)	<i>Loi sur le ministère du Patrimoine canadien, sections 8 à 12</i>		Non disponible	0,3	Non disponible	s.o.	s.o.	2005-06 2006-07 2007-08	10,0 Non disponible	Non disponible
Total partiel (O)				Non disponible	0,3	Non disponible	s.o.	s.o.	2005-06 2006-07 2007-08	10,0 Non disponible	Non disponible
Frais de service pour le traitement des demandes d'accès classés sous la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> .	(O)	<i>Loi sur l'accès à l'information</i>	1992	Non disponible	4,2	812,1	Le SCT est présentement à développer le cadre de travail. Pour plus d'information : http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/index.html	s.o.	2005-06 2006-07 2007-08	Non disponible	Non disponible
Total partiel (O)				Non disponible	4,2	812,1	s.o.	s.o.	2005-06 2006-07 2007-08	Non disponible	Non disponible
Total (O)				Non disponible	522,4	1 304,2			2005-06 2006-07 2007-08 Total	330,0 Non disponible	492,1 Non disponible

B. Date de la dernière modification: S.O.

C. Autres renseignements: Le site Web : www.collectionscanada.ca/archivianet peut être consulté pour de plus amples renseignements sur les services offerts ainsi que sur les prix et les normes de rendement.

Service rapide

Copies de documents textuels sur papier et sur microformes faites par le personnel de BAC.			Copies de documents cartographiques ou de plans architecturaux sur microfiches de 105 mm faites par le personnel de BAC.		
Veuillez noter que les demandes écrites ne peuvent pas être traitées dans un délai de moins de 5 jours ouvrables à cause des facteurs suivants : enregistrement des demandes; délai de 24 heures pour la livraison des documents entreposés à l'extérieur de l'édifice central; identification des documents par le personnel; manipulation avec soin des documents d'archives. Les délais de traitement s'appliquent à partir du moment où les demandes sont reçues dans nos services.			Veuillez noter que les demandes écrites ne peuvent pas être traitées dans un délai de moins de 7 jours ouvrables à cause des facteurs suivants : enregistrement des demandes; délai de 24 heures pour la livraison des documents entreposés à l'extérieur de l'édifice central; identification des documents par le personnel. Les délais de traitement s'appliquent à partir du moment où les demandes sont reçues dans nos services.		
Nombre de copies	Délai de traitement		Nombre de copies	Délai de traitement	
	Demandes en personne	Demandes écrites		Demandes en personne	Demandes écrites
100	Maximum de 100 copies par 24 heures	5 jours ouvrables	50	maximum de 50 copies par 24 heures	7 jours ouvrables
500 – 999	5 jours ouvrables	7 jours ouvrables	250 – 499	5 à 10 jours ouvrables	7 à 10 jours ouvrables
1 000 – 1 999		10 jours ouvrables	500 – 749		10 à 15 jours ouvrables
2 000 – 2 999		15 jours ouvrables	750 – 999		15 à 20 jours ouvrables
3 000 – 3 999		20 jours ouvrables	1 000 – 1 249		20 à 25 jours ouvrables
4 000 – 4 999		25 jours ouvrables	1 250 – 1 500		25 à 30 jours ouvrables
5 000 – 6 000		30 jours ouvrables			

Tableau 8-B : Rapport sur les frais d'utilisation de 2004-2005 – Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Copies de documents textuels sur papier et sur microformes faites par le personnel de Bibliothèque et Archives Canada	Pour service régulier : 30 jours après réception de la demande. Pour service rapide, voir section C du tableau 8-A.	La norme pour les demandes de service régulier de 30 jours a été respectée à 80 %. La norme de service rapide a été respectée à 98 %.	<p>Un sondage auprès des usagers s'est déroulé du 27 octobre au 2 novembre 2004. 127 répondants l'ont complété, soit 18,5 % des visiteurs pour cette période. 57 % étaient satisfaits des services réguliers. Les clients considéraient les délais trop longs. 69 % se sont dit satisfaits du service rapide. Plusieurs clients trouvent les services trop coûteux.</p> <p>Des ressources additionnelles ont été allouées afin d'améliorer les délais d'exécution en fonction de la norme de service établi.</p> <p>Nous développons présentement un plan d'action visant à implanter un projet pilote de 6 mois qui mettrait à la disposition des usagers une caméra numérique leur permettant d'effectuer eux-mêmes des copies de documents textuels et des copies numériques des microformes.</p>
Copies de documents cartographiques ou de plans architecturaux sur microfiches de 105 mm faites par le personnel de BAC	Pour service régulier : 30 jours après réception de la demande avec limite de 75 copies par mois par client. Pour service rapide, voir section C du tableau 8-A.	La norme pour les demandes de service régulier de 30 jours a été respectée à 95 %. La norme de service rapide a été respectée à 98 %.	Aucune consultation n'a été effectuée.
Copies de documents sur microformes faites par les clients	s.o.	Il s'agit d'un libre-service. Les clients se procurent les microformes sur les étagères et effectuent leurs propres copies.	Un sondage auprès des usagers s'est déroulé du 27 octobre au 2 novembre 2004. 127 répondants l'ont complété, soit 18,5 % des visiteurs pour cette période. 63 % se sont dit satisfaits du libre-service pour la copie des microformes. Les clients ont indiqué qu'il n'y avait pas suffisamment d'équipement et que les chaises étaient très inconfortables. Quatre appareils lecteur/imprimante/scanneur ont été acquis et toutes les chaises ont été remplacées.
Copies en noir et blanc de documents d'archives (Photostat) (par exemple, cartes et plans architecturaux) faites par le personnel de BAC	30 jours après réception de la demande.	Aucune demande reçue.	
Production d'une diapositive 35 mm d'un document original contenant des informations textuelles, iconographiques ou cartographiques faites par le personnel de BAC	30 jours après réception de la demande.	Aucune demande reçue.	

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Reproduction d'une diapositive 35 mm à partir d'une diapositive 35 mm existante ou d'un transparent 4 sur 5 pouces contenant des informations textuelles, iconographiques ou cartographiques faites par le personnel de BAC	30 jours après réception de la demande.	Aucune demande reçue.	
Copies de documents d'archives créés en format électronique faites par le personnel de BAC	30 jours après réception de la demande.	La norme de service des 30 jours a été respectée à 100 %.	Aucune consultation n'a été effectuée.
Frais de service pour la reproduction de documents effectuée par les fournisseurs du secteur privé	Documents déjà reproduits : 6 sem. après leur réception. Documents non reproduits : de 10 à 12 sem. environ après leur réception.	Chacune des normes de services a été respectée à 95 %.	Aucune consultation n'a été effectuée.

Lois appliquées par le Bibliothécaire et Archiviste du Canada

Le Bibliothécaire et Archiviste du Canada est le seul responsable de l'application de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, L.C. 2004, c. 11. Il a une responsabilité partagée à l'égard de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, c. A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, c. P-21.

Renseignements supplémentaires :

Bibliothèque et Archives Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Renseignements généraux : (613) 995-5115
Numéro sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-866-578-7777
ATS : (613) 992-6969 ou 1-866-299-1699 (numéro sans frais au Canada)
Une version électronique du présent rapport est accessible à l'adresse suivante :
<http://www.collectionscanada.ca>

Pour en savoir plus long sur le contenu du présent document, prière de communiquer avec :
Sean Berrigan, Directeur général
Bureau de la stratégie
Tél : (819) 934-5858
Télec. : (819) 934-5839
Courriel : sean.berrigan@lac-bac.gc.ca